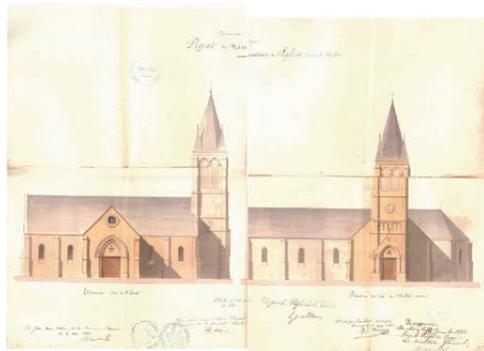


ÉGLISE SAINT-ISIDORE
COMMUNE D'USSEL D'ALLIER (03)

ÉTUDE HISTORIQUE ET ARCHIVISTIQUE



Fabienne Matichard
Antarès - 2021



SOMMAIRE

| | |
|--|--------------|
| NOTES SUR LES SOURCES DOCUMENTAIRES | P. 3 |
| BIBLIOGRAPHIE | P. 3 |
| LOCALISATION | P. 4 |
| Les cadastres | p. 5 |
| La carte de Cassini | p. 6 |
| Comparatif du bourg en vue aérienne et sur les cadastres | p. 6 |
| | |
| AUX ORIGINES DU CHÂTEAU ET DE L'ÉGLISE | P. 7 |
| Géographie d'Ussel : topographie et occupations humaines | p. 7 |
| Les premières mentions historiques d'Ussel : un contexte en devenir | p. 8 |
| De la seigneurie à la châtellenie | p. 8 |
| Louis Aubert | p. 10 |
| | |
| DE LA CHAPELLE CASTRALE À L'ÉGLISE ACTUELLE EN ARCHIVES | P. 11 |
| Les différents sièges de la paroisse | p. 11 |
| L'ancienne église du château | p. 11 |
| Visite pastorale au XVIII ^e siècle | p. 11 |
| Le prieuré en 1748 | p. 11 |
| L'église paroissiale, ancienne église ducal, de 1749 à sa fin en 1804 | p. 12 |
| 1805 – La nouvelle église | p. 12 |
| 1836 – Cadastre napoléonien | p. 14 |
| 1850 – 1853 - Reconstruction du clocher | p. 15 |
| 1855 - 1859 – Projets de réparations à l'église | p. 15 |
| A partir de 1859 – projet d'agrandissement et de reconstruction de l'église | p. 17 |
| 1881 – mur de soutènement pour la place de l'église | p. 21 |
| 1884 - 1885 – Réparations à l'église : le beffroi | p. 22 |
| 1887 – Plan mentionnant la nouvelle école | p. 22 |
| 1902 – Reconstruction du mur du jardin du presbytère | p. 23 |
| 1961 – Projet de réfection | p. 23 |
| 1972 – Affaire liée à un passage d'avion à réaction | p. 25 |
| 2009 – Raccordement du pluvial et travaux sur l'église | p. 27 |
| | |
| DES ÉGLISES SUCCESSIVES : ANALYSE DES PLANS | P. 28 |
| Les plans dans la chronologie historique | p. 28 |
| Superposition des plans : 1836, ap.1852, 1855, 2021 | p. 29 |
| Cadastre actuel 2021 placé sur le cadastre napoléonien 1836 | p. 29 |
| Le plan issu du cadastre actuel : descriptif de l'église | p. 30 |
| Lecture du cadastre napoléonien | p. 30 |
| Cadastre napoléonien 1836 et plan de 1855 | p. 31 |
| Le plan postérieur à 1852 : ni daté, ni signé, mais annoté | p. 32 |
| Cadastre napoléonien 1836, plan de 1855, plan postérieur à 1852 et cadastre actuel | p. 33 |
| De l'église primitive à l'actuelle église | p. 34 |
| | |
| ANNEXES | P. 35 |
| Les plans | p. 35 |
| Les documents écrits | p. 40 |
| La dalle funéraire de Louis Auber : mobilier protégé | p. 48 |
| Le château de La Croisette | p. 50 |

NOTES SUR LES SOURCES DOCUMENTAIRES

Les sources documentaires qui nous ont permis de retracer l'évolution du site de l'église proviennent des archives conservées entant que documents administratifs, courriers, dossiers d'architectes, travaux d'archivistes et d'inventaire, d'une part, et récits, notices, collectant et assemblant de nombreuses informations, d'autre part.

Des premiers, ces documents « sources », nous obtenons les faits au moment de leur réalisation, et parmi eux nous avons des actes, des projets ou des rapports financiers, des devis, des plans, des photos. Placés bout à bout, ils mettent en lumière une trame, enchaînement historique de faits relatant les possessions et faisant un état des lieux au moment donné. Ces pièces d'archives sont conservées aux archives départementales de l'Allier, aux archives des diocèses de Bourges et de Moulins, dans les archives conservées par la commune, au Service de l'Inventaire.

Les autres sources d'information relatant l'histoire d'Ussel proviennent d'ouvrages consultés dans les fonds patrimoniaux publics et privés. L'un de ces ouvrages, est souvent repris dans notre présentation, il s'agit de celui de l'abbé Boudant « Souvenirs de la châtelainie d'Ussel en Bourbonnais, pour l'établissement, à Ussel, d'une école et d'un ouvroir de jeunes filles » publié en 1858, à un moment clé entre les destructions et reconstructions des différentes églises successives. Il décrit et raconte largement sur Ussel, pouvant alors recueillir les souvenirs transmis de façon orale avec une réelle précision et relater ce dont il est lui même témoin.

BIBLIOGRAPHIE

Raymond D'AZEMART, *La rive gauche de la Sioule de Charroux à Saint-Pourçain*, Société d'Histoire et d'archéologie de Vichy et des environs, 1994.

Abbé BOUDANT, *Souvenir de la châtelainie d'Ussel en Bourbonnais, pour l'établissement, à Ussel, d'une école et d'un ouvroir de jeunes filles*, Moulins, 1858.

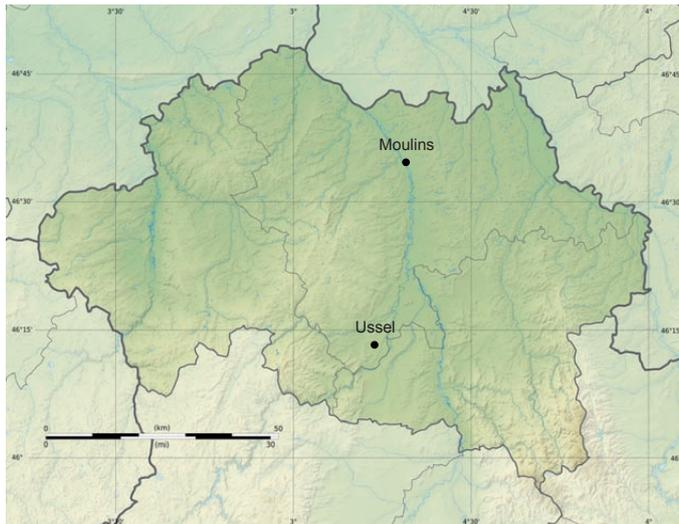
Max FAZY, *Catalogue des actes concernant l'histoire du Bourbonnais jusqu'au milieu du XIII^e siècle*, Moulins, 1924.

J.-J. MORET, *Paroisses bourbonnaises depuis leur origine jusqu'à nos jours*, Moulins, 1902, T. 1, T. 3, T. 4.

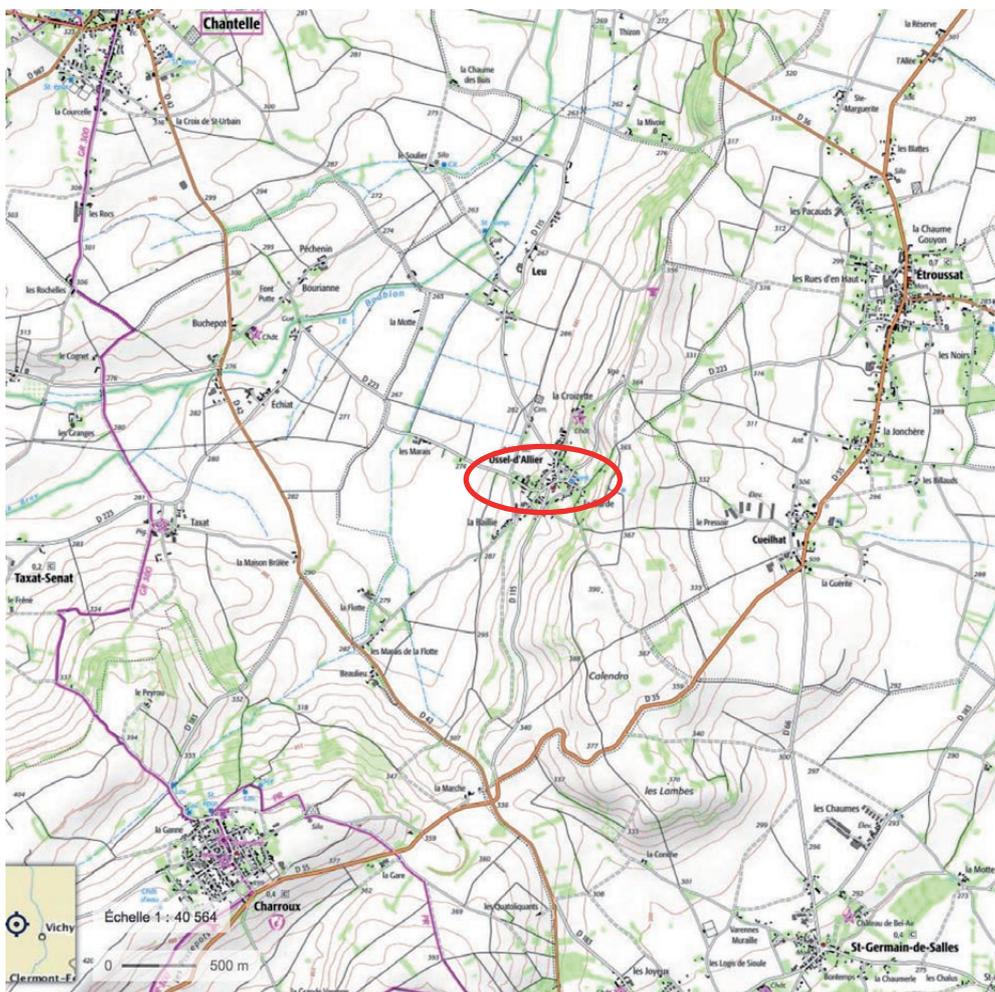
Nicolas de NICOLAY, *Générale description du Bourbonnais en 1569 ou histoire de cette province, villes, bourgs, châteaux, fiefs, monastères, familles anciennes, etc.*, Moulins, 1875.

Guillaume REVEL, *Registre d'armes ou armorial d'Auvergne, dédié par le hérault Guillaume Revel au roi Charles VII*, Manuscrit MS français 22 297, 1401-1500.

LOCALISATION



Ussel d'Allier est une commune rurale du département de l'Allier. Elle relève de l'arrondissement de Moulins et de la communauté de communes de Saint-Pourçain-sur-Sioule-Limagne. Elle s'étend sur 802 hectares et son altitude varie entre 262 et 390m. Ussel est implanté à mi-pente versant occidental de la chaîne de Limagne Bourbonnaise. En fond de vallée, la rivière Le Boublon et ses affluents serpentent vers le nord en direction de la Sioule. Ussel a pour communes limitrophes Chantelle au nord-ouest, Fourilles au nord, Etroussat au nord-est, Saint-Germain-de-Salles au sud-est, Charroux au sud-ouest, et Taxat-Senat à l'ouest.

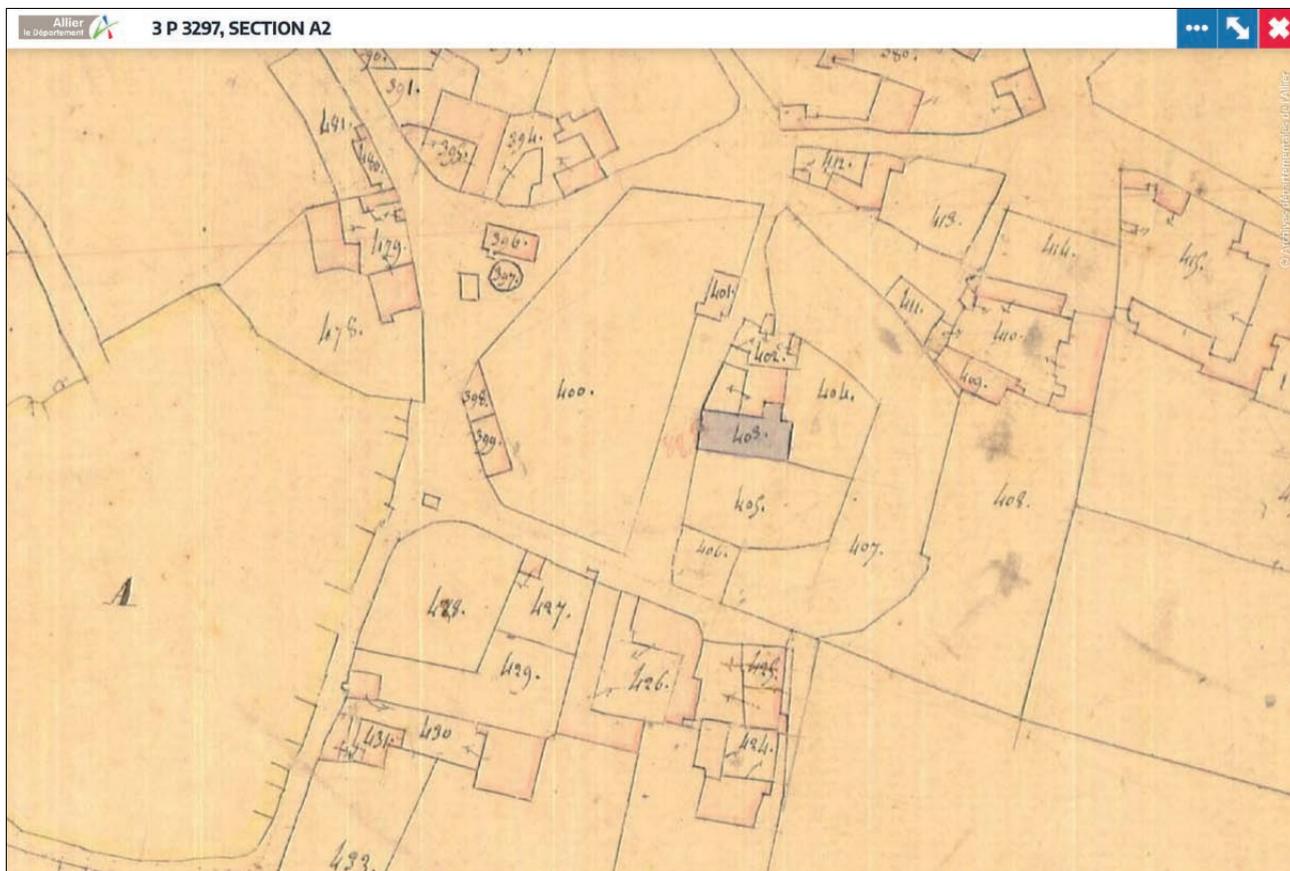


Extrait de la carte I.G.N., localisation du site dans le département de l'Allier, commune d'Ussel d'Allier.

Les cadastres



Extrait du cadastre actuel. Sources : direction générale des Finances Publiques. Feuille n° 000 ZP 01, parcelle 2.



Extrait du cadastre napoléonien. Sources : Archives départementales de l'Allier. Série 3 P 3297. Année 1836. Section A2.

AUX ORIGINES DU CHÂTEAU ET DE L'ÉGLISE

Géographie d'Ussel : topographie et occupations humaines

Ussel, a pour origine un toponyme gallo-romain «Uxellum », qui signifie un point haut ou « lieu très élevé »¹. Il apparaît aussi sous la forme Uxellodunum, qui veut dire la forteresse d'Uxellus. De nombreux témoins archéologiques ont été retrouvés, avec l'hypothèse de tumulus remontant au néolithique mais nivelés par l'agriculture moderne. On trouve du mobilier antique mais non répertorié au moment des découvertes. Une présence celtique est envisagée au travers des toponymes. L'abbé Boudant en relate avec précision les découvertes en différents lieux du village².

Le site le plus élevé qui est peut-être la première occupation humaine, serait la butte de Calendro au sud du bourg. Elle atteint 400m d'altitude. Aujourd'hui, le sol est en prairies et champs masquant ces étapes de peuplement que seules les vues aériennes en conservent quelques traces.

A l'opposé au nord, le hameau de Leu trahit dans sa toponymie une ancienneté que l'abbé Boudant rattache à une occupation celte. La signification en serait l'eau. En effet, tout le flanc ouest d'Ussel entre la rivière Boublon et ses affluents en indique sa présence avec des lieux-dits comme Les Marais, La Flotte, Les Marais de La Flotte. Causes de nombreux maux, ces zones insalubres sont confiées aux paysans et assainis après le Moyen-Âge.

Entre Leu et Ussel, le village la Croisette et son cimetière évoquent un pan important de l'histoire de la paroisse d'Ussel, puisque le culte y a été pratiqué jusqu'à la fin du XVI^e siècle.



*Château de La Croisette.
L'église est en ruine à la
fin du XVI^e siècle.*

A l'est, dominant le bourg, la butte de la Garde indique un lieu de surveillance, dont on ignore qui de Cueilhat ou d'Ussel en bénéficie le plus au Moyen-Âge. L'abbé Boudant raconte que d'après une légende, un souterrain traverse la colline, allant du château d'Ussel à une maison de Cueilhat. Il dit aussi que des bombardements depuis le sommet de La Garde ont eu raison du vieux donjon³.

Depuis l'Antiquité, Ussel est en zone frontalière, à la limite des terres arvernes et bituriges. Au Moyen-Âge, ces limites sont celles des deux diocèses de Bourges et de Clermont. La paroisse d'Ussel dépend de Bourges, elle est ensuite rattachée à Clermont, puis à Moulins en 1823, à la création de ce nouveau diocèse. Durant le Moyen-Âge, le système administratif met en place des châtellenies et Ussel devient le centre de l'une des dix-sept du Bourbonnais. Le château d'Ussel y est implanté sur une butte, son église et son prieuré dans ses remparts, le bourg autour.

1 Abbé BOUDANT, *Châtellenie d'Ussel...*, p. 3 ; Raymond D'AZEMAR, *La rive gauche...*, p.94.

2 Abbé BOUDANT, *Châtellenie d'Ussel...*, p. 4, 5.

3 Abbé BOUDANT, *Châtellenie d'Ussel...*, p. 11.

Les premières mentions historiques d'Ussel : un contexte en devenir

Les premières mentions en notre possession font état d'une église entre la fin du XI^e siècle et le début du XII^e siècle, d'une paroisse au milieu du XII^e siècle et d'un prieuré à la fin du XIII^e siècle dépendant de Chantelle. Un chapelain gère le site au XIII^e siècle, le lieu de culte est donc associé à une chapelle. Ces informations proviennent d'actes, qui ne précisent pas les architectures en place ni de leur localisation exacte. Cependant, les fonctions expriment les besoins en bâtiments.

En 1094, dans le cartulaire de Cluny, une manse à Ussel « in manso de Uschel », terre agricole, est donnée par Garin et Eldin de Montpensier à l'abbaye de Cluny⁴.

Entre 1095 et 1120, à la demande d'Humbert, prévôt d'Evau, l'église d'Ussel est donnée par l'évêque de Bourges à l'église de Chantelle et à la prévôté d'Evau⁵.

En 1158, une bulle du pape Adrien IV confirme Ussel comme paroisse dépendante de la prévôté d'Evau⁶.

En 1257, il est question d'un chapelain d'Ussel⁷.

En 1283, un prieur d'Ussel nommé Hugues, obtient du comte d'Artois et de son épouse, dame de Bourbon, le droit viager de chauffage dans le bois de Culhat et de pacage pour six porcs dans le bois de Tronceon. Le prieuré d'Ussel accueille des chanoines réguliers de saint Augustin qui dépendent du prieuré de Chantelle⁸.

En 1290, la parrochia de Ussello a pour vocable saint-Isidore⁹. Le prieur de Chantelle en est le patron, puis l'archevêque de Bourges.

A côté de cette organisation religieuse se met en place l'organisation laïque et seigneuriale, puis juridique avec la châteltenie. Pour chaque fonction sont bâtis des bâtiments référents. Mais comme pour les sites religieux, les possessions seigneuriales sont traitées dans les grandes lignes dans les textes et les descriptifs manquent. On avance par déductions et suppositions jusqu'au XV^e siècle.

De la seigneurie à la châteltenie

Aux XIII^e et XIV^e siècles, une famille d'Ussel rend hommage pour ses possessions, terres, hostel, domaines dans la région. Or, au début du XIII^e siècle, les De Tianges rendent hommage pour la seigneurie d'Ussel. Dans l'apanage des ducs de Bourbon jusqu'en 1238, la seigneurie passe à la famille de Mercœur, lors du mariage de Béatrix de Bourbon avec Beraud VIII, chevalier, sire de Mercœur, Connétable d'Auvergne et maréchal de Bourbonnais et reviendra aux Bourbon au siècle suivant¹⁰. En 1248, Ussel ne figure pas encore parmi les dix-huit châteltenies que compte le duché de Bourbon. C'est une seigneurie qui passe de main en main et n'a pas de véritable fonction résidentielle pour ses propriétaires et descendants.

En 1527, à la mort du Connétable, les châteltenies sont au nombre de dix-sept et Ussel en fait

4 Max FAZY, *Catalogue des actes...*, T. 1, p. 165. Réf. B, Fin du XI^e s., B. N., cart. B de Cluny.

5 Max FAZY, *Catalogue des actes...*, T. 1, p. 219. Réf. B, XV^e s., Arch. All., cart. Evau, H. 994, f. 22.

6 J.-J. MORET, *Paroisses bourbonnaises...*, T. 1, p.453.

7 J.-J. MORET, *Paroisses bourbonnaises...*, T. 4, p.33

8 Raymond d'AZEMAR, *La rive gauche...*, p. 109. Note non confirmée chez Fazy et dans Les Chartes du Bourbonnais.

9 J.-J. MORET, *Paroisses bourbonnaises...*, T. 1, p.497.

10 Raymond d'AZEMAR, *La rive gauche...*, p. 96.

partie.¹¹ La forteresse est occupée par un capitaine-châtelain, ou un lieutenant. Elle a un rôle militaire, administratif et juridique. Dans les terriers, sont évoqués les revenus en numéraire et en nature, où un grenier permet de les entreposer. On y pratique la justice haute (mort), moyenne et basse, avec, pour cela, des prisons. Tout ceci est décrit par Nicolas de Nicolay en 1569¹² :

« Ussel, l'une des dix-sept chastellenies ducales fut de la terre du comte Dauphin située en bon pais gras et fertile en bledz, vins, foings, huilles et autres fruictz. Le chastel est d'asses grand circuit enclos de murailles et grandz fossez sans eaue, édifié sur une mothe en bel aspect et conciste en une haulte tour quarrée servant de donjon accompagnée de plusieurs chambres, salles, cuisines, caves, greniers et autres offices, et dans icelluy se tient le siège de ladicte chastellenie de quinze en quinze jours pour l'exercice duquel y a un capitaine, Bailly, chastellain, procureur et concierge. Dans ledict chastel est située l'église parrochiale qui est prieuré et cure dépendant du prieuré de Chantelles. » Les revenus de la châteltenie rapportent 20 livres au capitaine et bailly, 12 livres au procureur et 10 livres au châtelain.

Une anecdote relate l'état du château au court de la première moitié du XV^e siècle. En 1433, la seigneurie d'Ussel est dans la dote de la demi-sœur du duc de Bourbon, Marguerite de Bourbon pour son mariage avec Rodrigue de Villandrando. Le château d'Ussel doit leur servir de résidence. Or, dans le contrat de mariage il est précisé que s'il ne convient pas le duc doit leur en trouver un autre « *de même force et dignitez* ». Ils sont de ce fait logés à Châteldon¹³. Il est précisé que Rodrigue parvient à obtenir 300 livres de rente de la seigneurie contre les 1000 espérés, ce qui est bien plus que les revenus du châtelain un siècle après. On peut ainsi comprendre l'abandon des seigneurs pour ce site devenu administratif et non plus résidentiel. À l'intérieur de l'enceinte, l'occupation y est aussi religieuse puisque la vie de la paroisse et celle du prieuré s'y trouvent, ce qui engendre des besoins quotidiens et un entretien des bâtiments attachés à ces fonctions. Ceci peut expliquer la disparition du château mais la conservation de l'église. Il parle lui-même de l'effondrement du vieux donjon bombardé depuis les hauteurs de La Garde au cours d'un siècle¹⁴.

L'abbé Boudant en 1858, décrit une peinture du XIII^e siècle conservée après 1804 et vraisemblablement parvenue jusqu'à lui. Il s'agit du visage de Marguerite d'Ussel. En 1287, Marguerite d'Ussel est mentionnée pour la vente qu'elle fait au prieuré de Chantelle de la moitié d'une dîme située dans les dépendances de Leu. Son portrait, relate l'abbé Boudant : « *se voit sur une peinture murale de l'ancienne chapelle du château. Elle est à genoux, les mains jointes : au-dessus de sa tête paraît cette légende en lettres onciales : Marguerite d'Ussel. Cette fresque, assez bien conservée, respire le mysticisme des âges de foi.*¹⁵ »

Un autre témoin du XV^e siècle est mis au jour au milieu du XIX^e siècle. Il s'agit de la pierre tombale de Louis Auber, classée Monument Historique en 1902 et aujourd'hui exposée dans l'église. Ce Louis Auber et sa femme Marguerite Boerote avaient des possessions dans la châteltenie d'Ussel en 1452.

Entre 1440 et 1459, lorsque l'Armorial d'Auvergne de Guillaume Revel est mis en forme pour le duc de Bourbon Charles 1^{er}, sur la page inachevée réservée au château d'Ussel, sont représentés trois seigneurs inscrits au travers de leurs armes : Louis Auber, Rouillet de la Salle et Merrgon de Cordoue. Louis Auber a probablement été enterré dans la chapelle du château. La découverte de sa dalle funéraire lors de la construction du nouveau clocher en 1852 est attestée par ses armoiries. Elle se trouvait à l'emplacement du mur nord du clocher, car retrouvée lors du creusement des fondations, ce qui nous permet de localiser l'une des deux chapelles de l'église paroissiale dans le bras sud de l'actuel transept.

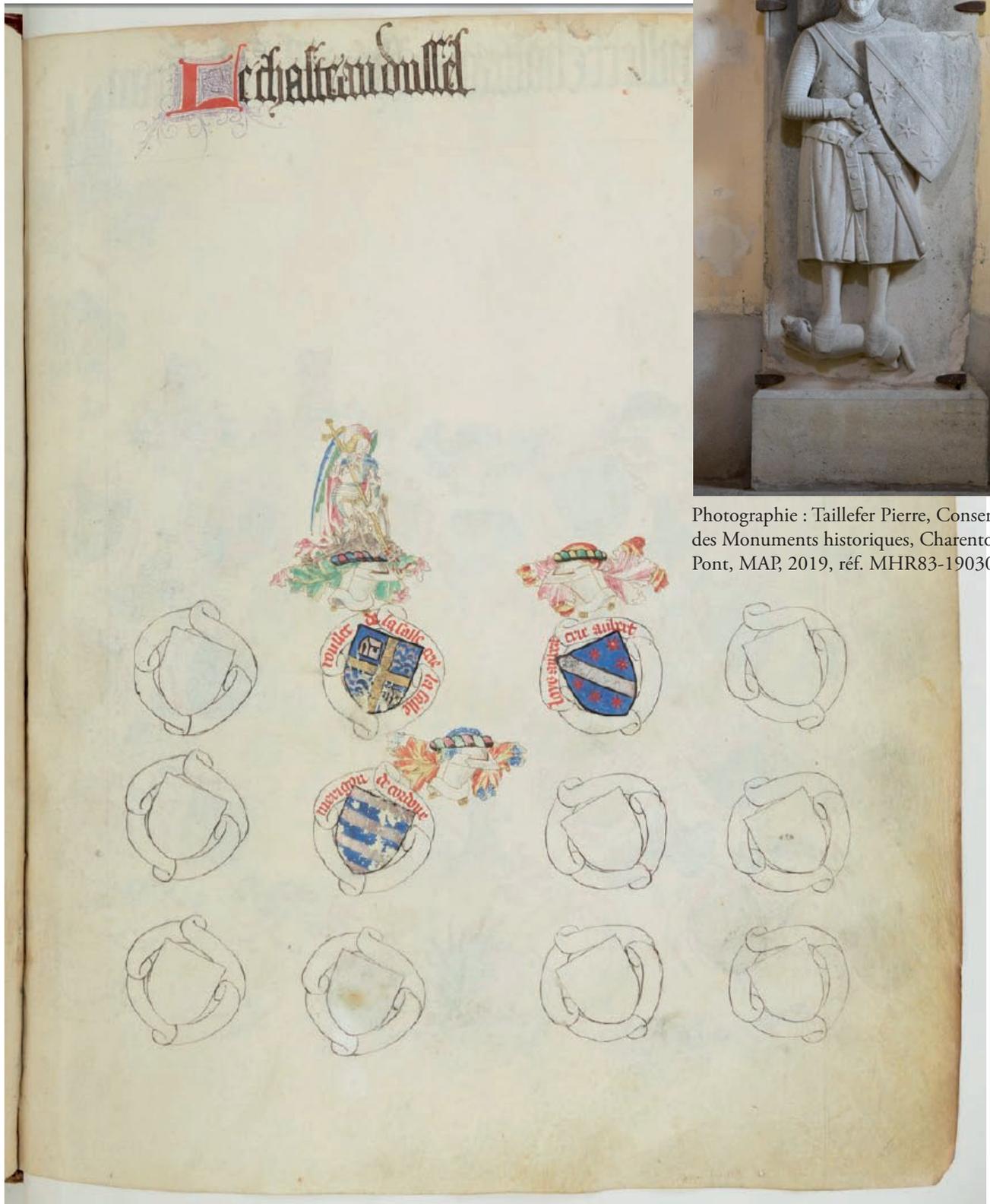
11 Raymond d'AZEMAR, *La rive gauche...*, p.101-103.

12 Nicolas de NICOLAY, *Générale description du Bourbonnais...*, p. 73.

13 Raymond d'AZEMAR, *La rive gauche...*, p.100.

14 Abbé BOUDANT, *Châtellenie d'Ussel...*, p. 11.

15 Abbé BOUDANT, *Châtellenie d'Ussel...*, p. 6.



Photographie : Taillefer Pierre, Conservateur des Monuments historiques, Charenton-le-Pont, MAP, 2019, réf. MHR83-190300032.

Guillaume REVEL, *Registre d'armes ou armorial d'Auvergne, dédié par le hérault Guillaume Revel au roi Charles VII*, Manuscrit MS français 22 297, 1401-1500, p. 377.

Louis Aubert est représenté dans l'Armoiral de Guillaume Revel au travers de son blason « *une cotice accompagnée de six molettes d'éperon, posées trois en chef et trois en pointe* »¹ et de son nom inscrit dans les phylactères. Sur sa dalle funéraire, il est représenté en chevalier, vêtu d'une cotte de maille et tenant bouclier et épée. Sur son bouclier en forme d'écu, se retrouvent ses armoiries, telles qu'elles sont dessinées dans l'Armoiral.

1 Raymond d'AZEMAR, *La rive gauche...*, p. 99.

DE LA CHAPELLE CASTRALE À L'ÉGLISE ACTUELLE EN ARCHIVES

Les différents sièges de la paroisse

En 1569, Nicolas de Nicolay situe le siège de la paroisse ainsi : « *Dans ledict chastel est située l'église parrochiale qui est prieuré et cure deppendant du prieuré de Chantelles.* »¹ Il est déplacé un temps à La Croisette jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

Selon l'abbé Boudant, dans son récit de 1858, la réinstallation de la paroisse dans la chapelle du château remonte à l'année 1699. En effet, le cimetière autour de l'église du château est inauguré le 28 août 1699, selon l'étude des actes mortuaires qui mentionne le lieu d'inhumation des défunts. Le culte était jusqu'alors pratiqué à l'église de la Croisette. Celle-ci est en ruine. L'installation du culte dans le bourg redonne à la chapelle du château le statut d'église paroissiale.

L'ancienne église du château

L'abbé Boudant en fait la description suivante : « *Cet édifice, d'un bon style roman de l'école auvergnate, n'avait qu'une seule nef accompagnée de deux chapelles formant la croix, l'une dédiée à Notre Dame et l'autre, à Saint Roch. Il y avait à l'entrée de la chapelle de la Vierge, un petit caveau appelé La Tombe des prieurs. Une flèche en pierre surmontait le clocher, qui était placé au-dessus du chœur et formait un dôme des plus gracieux.* »²

Vers 1700, des réparations sont faites au clocher, financées pour moitié par la paroisse, l'autre moitié revenant aux prieurs d'Ussel et de Saint-Germain-de-Salles.³

Visite pastorale au XVIII^e siècle

24 juin 1733 – Notes relatives au bâtiment : « *la couverture du clocher, du chœur et de la chapelle de St Isidore est en fort mauvais état. Il manque quelques tuiles à celle de la nef. La plus grande partie des murs du cimetière est éboulée. Les fosses qui sont anciennes comblées, les grilles rompues de manière que les bestiaux y entrent très facilement.* » Arch. Dioc. Bourges

Le prieuré en 1748

Note sur le prieuré : « *L'ancienne maison prieurale était on ne peut mieux située à la suite des fossés du château, contiguë à deux places, avec une vue magnifique sur Chantelle. Le pavillon nord n'a été ajouté qu'en 1748. Le jardin est d'excellente qualité ; cependant un religieux observe que les arbres à pépins ne s'y plaisent pas et les remplacent par des arbres à noyaux.* » L'abbé Boudant fait une liste des prieurs présents à Ussel ; celle-ci commence en 1617, n'ayant pas de mentions plus ancienne à sa portée.⁴

L'information est retrouvée dans les archives de la commune sous forme de note sur feuille perforée à petits carreaux, avec une écriture de la deuxième moitié du XX^e siècle, indiquant : « *En cette année 1748 j'ai fait bâtir le petit pavillon qui est composé d'une salle d'un double alcôve et de deux petits cabinets qui sont*

1 Nicolas de NICOLAY, *Générale description du Bourbonnais...*, p. 73.

2 Abbé BOUDANT, *Châtellenie d'Ussel...*, p. 21.

3 Abbé BOUDANT, *Châtellenie d'Ussel...*, p. 24.

4 Abbé BOUDANT, *Châtellenie d'Ussel...*, p. 224 et 31. Cependant il existe bien un prieuré au XIII^e siècle.

*situés aux deux côtés de la cheminée.
Secrétain, prieur d'Ussel. » Arch. Commun. d'Ussel*

Note sur feuille perforée à petits carreaux, avec écriture de la deuxième moitié du XX^e siècle, indiquant : « *Pour première église voir T I 1749. » Arch. Commun. d'Ussel*

L'église paroissiale, et ducale, de 1749 à sa fin en 1804

L'abbé Boudant explique les causes et circonstances de la fin de la chapelle : « *En 1749, l'archevêque de Bourges, cardinal de la Rochefoucault, défendit d'exercer des fonctions quelconques dans cette église, à cause de son état de délabrement et du peu de solidité que présentait le sanctuaire, la masse qui le dominait pesant par trop sur toutes les constructions inférieures. L'interdiction, fulminée le 2 février, ne fut levée que le 30 novembre suivant.*⁵ » À cela, Raymond d'Azemar ajoute d'après le prieur Jean Secrétain : « *On pourra juger combien ces réparations étaient nécessaires par ce qui a été fait, écrivait ce prieur d'Ussel : 1 - On a construit les deux piliers qui sont dans le cimetière pour soutenir la voûte du chœur qui était sur le point de s'écrouler. 2 - On a carrelé le sanctuaire, toute la nef, et les deux chapelles latérales. 3- On a bâti une sacristie. [...]*⁶.

En 1792, le premier maire d'Ussel, Henri Minat, reçoit les registres de l'état civil. Il empêche la destruction du clocher.⁷

« *Quelques améliorations furent apportées aux endroits périlleux, mais au mois de septembre 1804, un samedi à 2 heures du soir, par un soleil chaud et brillant qui appelait tout le monde à la campagne, le chœur et les chapelles s'écroulèrent avec fracas et couvrirent d'un nuage épais tout le village. Une pauvre femme était en prières devant le maître-autel, lorsque les premiers débris commencèrent à s'échapper de la coupole ; elle n'eut que le temps de se blottir sous le bénitier, où elle demeura longtemps demi-morte de frayeur et comme asphyxiée par les décombres. Le maire lui-même, entouré de sa famille sortait à peine de cette pauvre église qu'il désirait solidifier.*

*De toute cette construction, le portail seul était resté debout, avec deux pans de murailles qui ont servi tant bien que mal à l'aménagement d'un presbytère. Quelques fresques se voient dans le grenier, la figure notamment de Marguerite d'Ussel dont il a été fait mention plus haut. Une croisée moderne s'encadre à merveille au milieu du vieux portail, qui ne manque ni de grâce, ni d'élégance.*⁸ »

1805 – La nouvelle église

La reconstruction, d'après l'abbé Boudant, dure une année, en 1805, avec l'aide de tous les habitants. Il la décrit tel un « *temple d'une simplicité native* ». Une inscription latine, gravée sur la façade, rappelle la générosité des habitants d'Ussel : « *Hanc Ecclesiam, civibus et pauperibus benévole largientibus, vedificare curaverunt Claud. Vict. Bonneton et Henr. Minat, legibus ac civili disciplinae propositi, ausp. Munifico D.Jos. Hennequin, apud nos sub Proefecto. Anno 1805.*⁹ »

Cette église est en place de 1805 à 1887. Un procès-verbal de visite de l'évêque de Clermont et le cadastre napoléonien de 1836 nous en fournissent un descriptif et le tracé.

5 Abbé BOUDANT, *Châtellenie d'Ussel...*, p. 22. Archive non retrouvée.

6 Raymond d'AZEMAR, *La rive gauche de la Sioule...*, p.111. Prieur à Ussel de 1746 à 1755.

7 Abbé BOUDANT, *Châtellenie d'Ussel...*, p. 45.

8 Abbé BOUDANT, *Châtellenie d'Ussel...*, p. 22.

9 Abbé BOUDANT, *Châtellenie d'Ussel...*, p. 23.

Présence d'une sacristie.

Le cimetière

- Clôture : faite et bâtie tout nouvellement du côté du midi et ayant besoin de réparations dans les autres parties.

- Entrée : large de quatre pieds --- entièrement neuve et fermant à clé.

- Chemins : aucun n'est pratiqué dans ce lieu. [...]

Chapelles

- point.

Chœur, nef et dehors de l'église

- Situation de l'église : construite tout en neuf et manquant de réparations.

- Chœur : Fini. Et dont le lambris manque d'une couleur en gris.

- Clocher, et situation d'icelui : construit tout nouvellement en forme de --- dont l'une est garnie d'une cloche. [...]

- Pavé : dans le chœur.

- Nef : qui n'est ni pavée ni lambrissée.

- Gros mur d'icelle : tout neuf et ayant besoin d'être crépis et blanchis.

- Couverture : toute neuve.

- Voûtes : point.

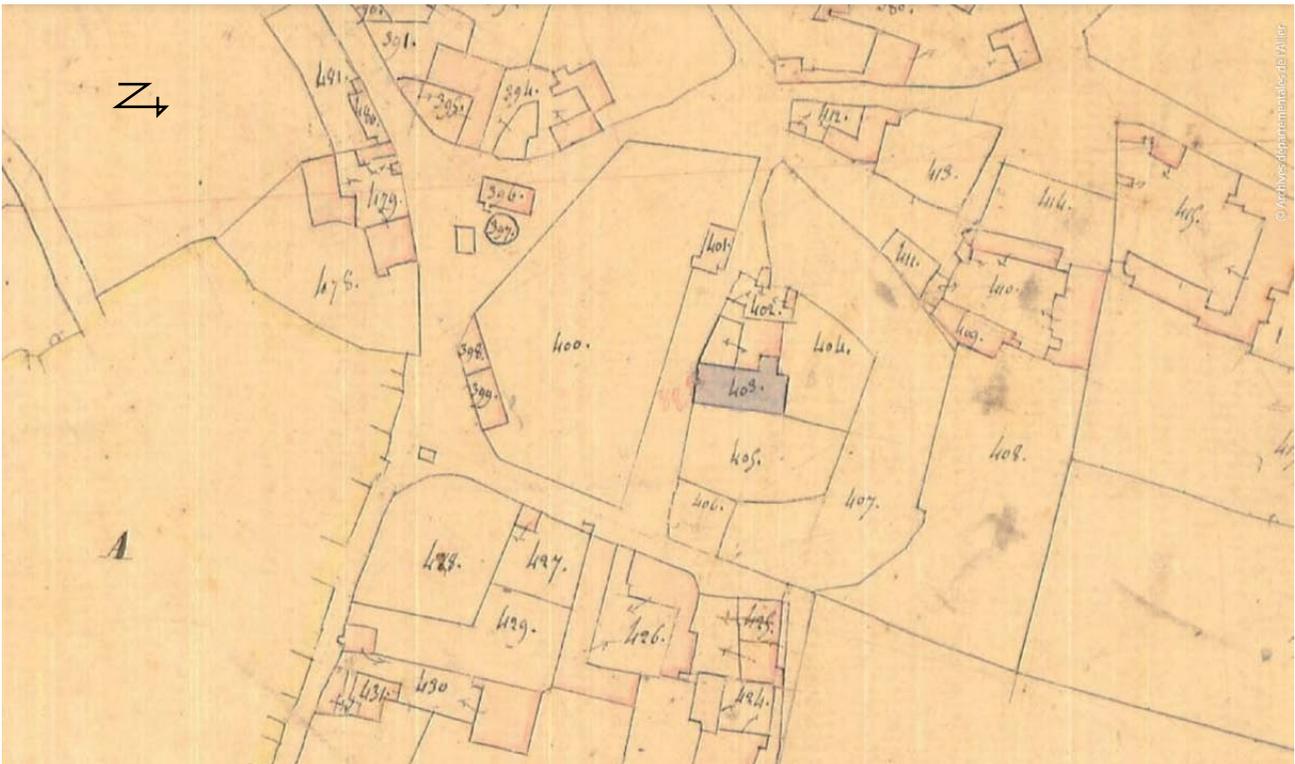
- Vitres : cinq en bon état.

- Porte : une grande.

1836 - Cadastre napoléonien

L'église est en section A dite du bourg, deuxième feuille. Juillet 1836.

L'église apparaît en bleu, dans l'axe sud-nord sur la parcelle n°403. Sur le côté ouest, un élément en saillie de forme carré pourrait correspondre au clocher, celui-ci étant appelé campanile dans un courrier de 1851, en référence certainement à sa position accolée. Un autre bâtiment est accolé au clocher et à une partie de la nef. Dans la continuité de celui-ci toujours à l'ouest, deux autres petits bâtiments donnent sur la parcelle n°402, très petite et pouvant être une cour. Une plus grande parcelle n°407, entoure d'ouest en est l'îlot de l'église, créant avec la parcelle n°400 un ensemble parcellaire circulaire. Il s'agit vraisemblablement des anciens fossés.



Extrait du cadastre napoléonien. Sources : Archives départementales de l'Allier. Série 3 P 3297. Année 1836. Section A2.

1850-1853 - Reconstruction du clocher

📖 16 avril 1851 – Courrier du sous-préfet au préfet pour une demande de construction de clocher en remplacement du clocher actuel trop vétuste. Une délibération du conseil municipal datant du 9 novembre 1850 fait état des menaces que représente le « campanile qui tient lieu de clocher » pour la sécurité des personnes. *AD 03 – Série 20 4456*

📖 24 avril 1851 – Courrier de l'évêque de Moulins au préfet pour la construction du clocher de l'église, avec pièces justificatives jointes. *AD 03 – Série 20 4456*

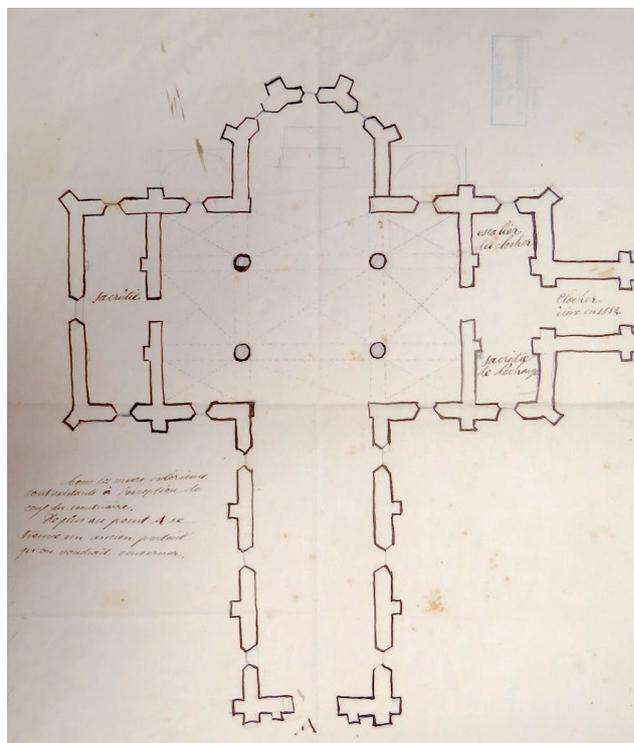
📖 2 mai 1851 – Courrier du préfet de l'Allier validant le financement de la construction d'un clocher pour l'église d'Ussel. *AD 03 – Série 20 4456*

Anecdote relatée par l'abbé Boudant qui, en nommant les gentilshommes présents au XV^e siècle dans l'Armorial d'Auvergne, Bourbonnais et Foretz et qui commandaient au château d'Ussel sous Charles VII, nous présente l'un d'eux, Louis Auber ainsi : « *Le premier de ces chevaliers a été enterré dans la chapelle du château. En creusant les fondements du nouveau clocher, on a retrouvé sa pierre tombale. C'est un grès très fin, de plus de deux mètres de longueur...*¹ » Cette information nous permet de localiser une partie de la chapelle castrale, construction servant d'église paroissiale jusqu'en 1804.

1855 - 1859 : Projets de réparations à l'église

📖 **Plan** non côté ni daté, postérieur à 1852, (indication : clocher élevé en 1852), avec un grand transept et une nef sans bas-côté. Annotations écrites à la plume. Encre et style d'écriture assez semblables à ceux de M. Vianne.

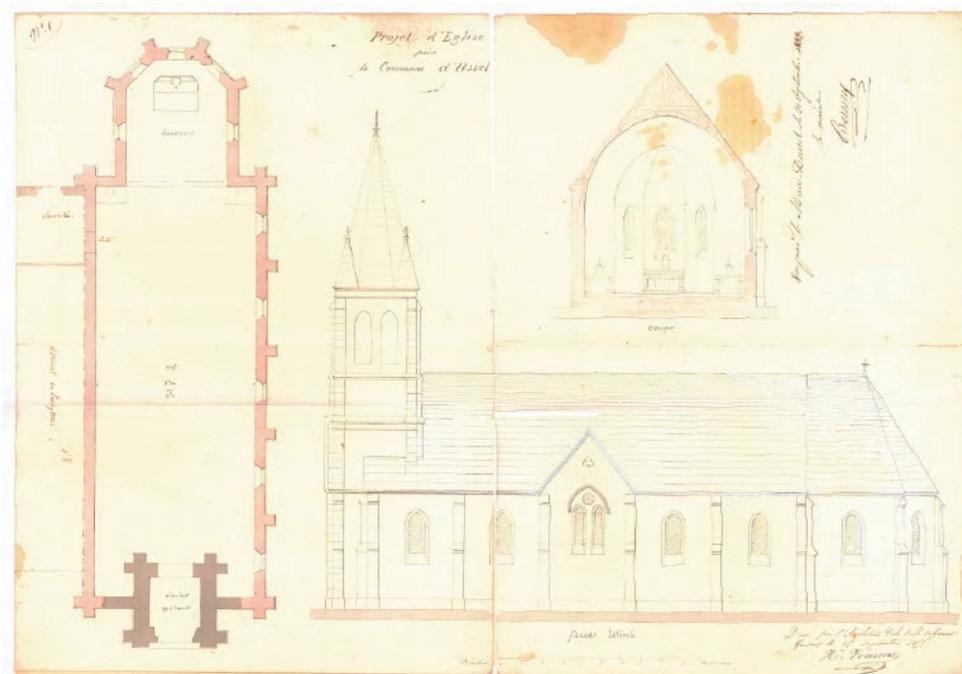
Archive décontextualisée, sans texte référent. *Arch. Dioc. 03 – Série 1P6*



1 Abbé BOUDANT, *Châtellenie d'Ussel...*, p. 7.

📖 **15 septembre 1855** – Document graphique de l'architecte Vianne présentant un projet d'église avec plan, coupe et façade latérale. Dessins sur feuille unique, avec couleurs distinctes pour les parties conservées en gris et les parties créées en rose. *Arch. Commun. Ussel*

Le projet d'église d'après le plan est une nef unique (8,00 x 19,00m) dont l'entrée passe par le nouveau clocher placé en façade principale. A l'opposé, le sanctuaire comprend une partie droite et un chevet à trois pans rectilignes. Le presbytère est accolé à l'une des façades latérales.



Plan conservé aux archives communales.

📖 **13 décembre 1855** – Réunion du conseil de fabrique faisant état de l'église : « *vu l'état de dégradation des murs latéraux, le peu de solidité du plafond et de la charpente aussi en mauvais état, vu encore le peu de commodité qu'elle offre à cause de son exigüité, et autres vices de construction, [...]* », le souhait exprimé est de la faire restaurer. *Arch. Commun. Ussel*

📖 **15 décembre 1855** – Réunion du conseil municipal au sujet des grosses réparations à faire à l'église. Un plan et un devis de l'architecte M. Vianne à Gannat sont présentés. Le montant des travaux s'élève à 6500 francs, sans compter les lattes pour la couverture et les dépenses imprévues. *Arch. Commun. Ussel*

📖 **23 mai 1855** – Séance extraordinaire du conseil municipal avec les personnes les plus imposées pour la mise en place d'une imposition pour financer les travaux à l'église. Il est rapporté que la charpente est en mauvais état.

A partir de 1859 - projet d'agrandissement et de reconstruction de l'église

📖 17 juillet 1859 – Réunion du conseil municipal pour l'agrandissement de l'église et le manque financier malgré l'imposition extraordinaire prévu sur 7 ans. *Arch. Commun. Ussel*

📖 15 septembre 1859 – Devis estimatif des travaux à faire pour la reconstruction de la nef et du sanctuaire de l'église par l'architecte de Gannat, M. Vianne. *Arch. Commun. Ussel*

Descriptif :

« La nef et le sanctuaire actuel de l'église d'Ussel se compose d'une grande salle carrée percée par trois baies de fenêtre de très petite dimension. Le maire de commune d'Ussel voulant faire construire une nef d'église et un sanctuaire convenable et en rapport avec le style du clocher, a chargé l'architecte soussigné d'établir les plans et devis pour la reconstruction de l'église de ladite commune.

• Terrassement :

Rigoles pour établir les murs en fondations : longueur totale : 76m,
profondeur : 2m,
épaisseur : 0,60m,
soit un total de 91,200m³.

91,200m³ de fouilles

• Maçonnerie

Murs en fondations : 91,200m³.

Murs en élévation : pourtour total de l'édifice : 76,00m

Hauteur : 5,50,

Epaisseur : 0,50

Soit un total de 209,400m³.

Un pignon, longueur : 9,00m,

½ hauteur : 2,00m

Epaisseur : 0,50m,

Soit un total de 9m³.

Un autre pignon, longueur : 5,00m,

½ hauteur : 2,00m

Epaisseur : 0,50m,

Soit un total de 5m³.

2 parties de maçonnerie sur la façade : 1,200m³.

Soit un total de 315,800m³.

351,800m³ compris enduits et badigeon intérieurs.

• Pierre de taille

La pierre de taille proviendra des carrières de Gannat et sera taillée avec soin. Détail :

Socle couvrant la retraite des murs : $50 \times 0,18 \times 0,12 = 1,080m^3$.

16 bases de contreforts, à l'unité : $0,60 \times 0,60 \times 0,50 = 0,180m^3 \times 16 = 2,880m^3$.

16 astragales des contreforts, à l'unité : $0,65 \times 0,40 \times 0,50 = 0,130m^3 \times 16 = 2,080m^3$.

16 corniches, à l'unité : $0,55 \times 0,40 \times 0,50 = 0,110m^3 \times 16 = 1,760m^3$.

Couronnement des murs et pignons : $74 \times 0,0,15 \times 0,25 = 2,775m^3$.

10 fenêtres en ogives : $50 \times 0,35 \times 0,50 = 8,750m^3$.

Soit un total de 19,375m³ de pierre de taille.

- *Dallage*

Dallage en pierre de Gannat ; surface de l'église 190m².

- *Couverture*

Couverture en tuiles plates : surface totale de l'église : 386,20m².

- *Charpente*

La charpente de la nef et du sanctuaire sera composé de fermes de charpente espacées de 0,50m de milieu en milieu avec bois de 0,10 x 0,08m d'équarrissage.

Nef : 40 fermes.

Sanctuaire : 12 fermes.

- *Plâtrerie*

Voûte en plâtre pour la nef et le sanctuaire : surface totale : 382,00m².

- *Vitrerie*

Vitrerie au petit plomb : 12,00m².

- *Serrurerie*

Armature en fer pour les vitraux : 160kg.

[...] à déduire la valeur des matériaux provenant de l'église actuelle.



15 septembre 1859 – Lettre du préfet de l'Allier pour accorder un impôt extraordinaire pour la reconstruction de l'église d'Ussel. *AD 03 – Série 20 4456*



30 septembre 1859 – Rapport de l'architecte diocésain pour la reconstruction de l'église. Il remet en question le projet proposé, composé d'une feuille de dessin avec un plan, une coupe et la façade latérale de la construction projetée (document conservé dans les archives communales). Le projet ne correspond pas aux directives du ministère de l'instruction public et des cultes : le projet de charpente sans entrain n'est pas jugé suffisamment solide et les voûtes en plafond en lattes ne conviennent pas à un lieu de culte. Il observe également qu'aucune donnée sur l'état actuel de l'église n'argumente sa reconstruction. Enfin il n'approuve pas le type de raccordement de l'ancien clocher sur la nouvelle construction. Il regrette aussi l'absence d'informations relatives aux réemplois possibles des anciens matériaux. Courrier présenté en annexe. *AD 03 – Série 20 4456*

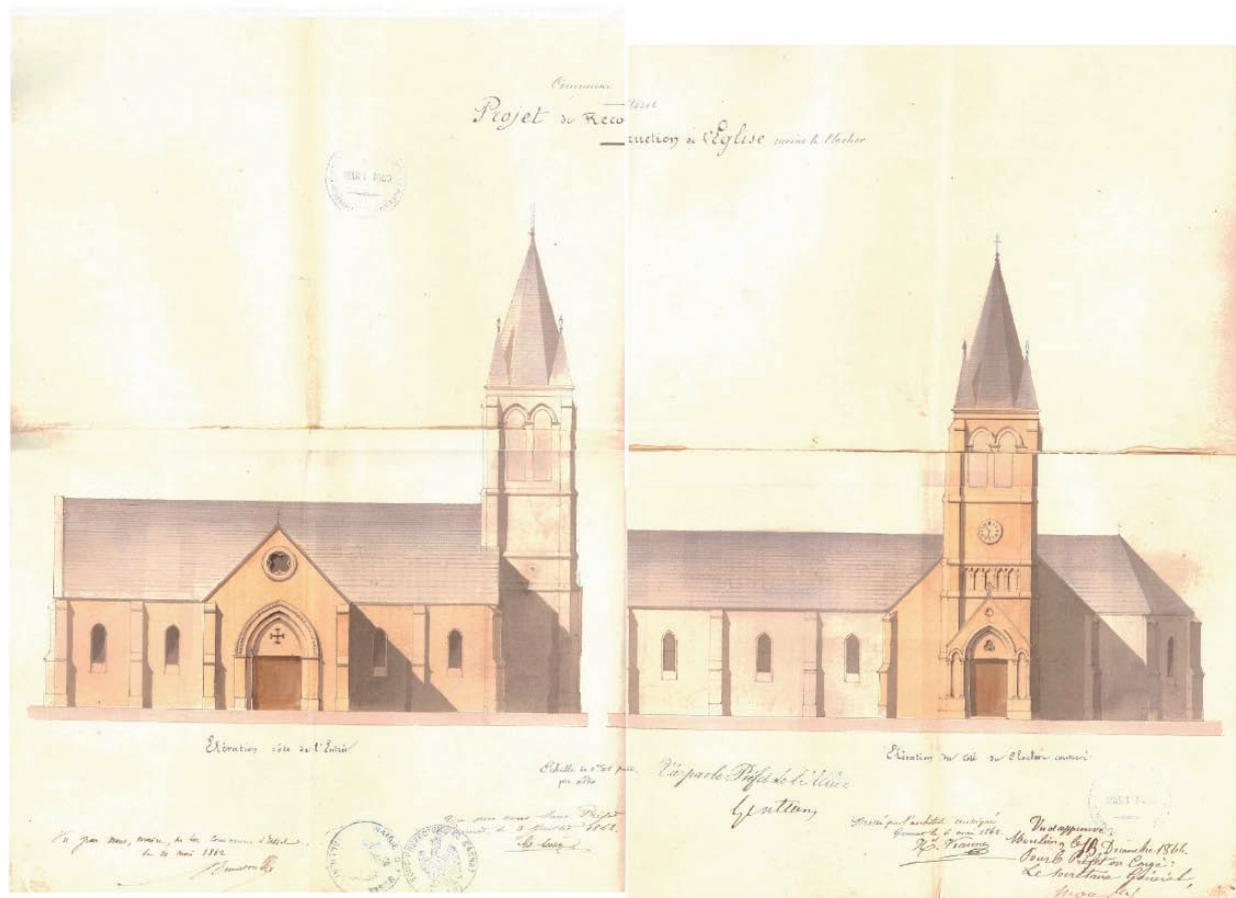


5 octobre 1859 – Courrier au sous préfet de Gannat mentionnant le rapport de l'architecte diocésain apportant des modifications au projet de reconstruction. *AD 03 – Série 20 4456*



19 octobre 1859 – Courrier au préfet signalant la demande d'un second devis pour la reconstruction de l'église. *AD 03 – Série 20 4456*

📖 **6 mai 1862** – Plans pour un projet de reconstruction de l'église moins le clocher. Dressé par l'architecte Vianne le 6 mai 1862. Vu par le maire de la commune le 20 mai 1862, vu par le sous préfet de Gannat le 3 juillet 1862, vu et approuvé par le préfet de Moulins le 13 décembre 1866. *Arch. Commun. Ussel*



📖 **27 juin 1862** – Courrier du curé de la paroisse d'Ussel au vicaire général, indiquant que d'après les plans de la nouvelle église celle-ci lui semble « *bien trop petite* » comme le jardin du presbytère. *Arch. Dioc. 03 – Série 1P1*

📖 **10 septembre 1862** – Approbation de l'évêché pour la reconstruction de l'église et la construction du presbytère, le tout pour une somme de 18 406F. 41c., au vue des plans et devis présentés. *Arch. Dioc. 03 – Série 1P1*

📖 **17 mai 1867** – Devis estimatif des travaux d'agrandissement de l'église d'Ussel par l'architecte Vianne. *Arch. Commun. Ussel*

« *L'agrandissement consiste à donner à la nef une largeur d'un mètre en plus de celle prévue au devis primitif. Dallage, la surface en plus sera de 15m².*

Maçonnerie en plus pour un mètre : 12m³.

Voûte en brique : 12,30 x 1,20 x 25 = 3,690m³.

Fondations : 12,30 x 2,00 x 0,80 = 19,68m³.

Charpente : 14m².

Couverture : 14m².

Maçonnerie intérieure : 16m³.

Pierre de taille pour colonne en plus : 5,450m³.

*Petites chapelles : maçonnerie : 32m³. Contreforts en pierre, cube : 6.
Plus value pour faux cintre. »*

📖 **17 juin 1867** – Courrier du curé d'Ussel au vicaire général. L'église est en travaux : « *Le voyage que j'ai fait la semaine dernière m'a donné l'occasion de voir les travaux de l'église d'Ussel : on suit exactement le plan que Monseigneur a suggéré. L'église aura bien trois nefs, et sa dimension sera de 273 mètres, non compris les sanctuaires. Comme Monseigneur s'intéressait beaucoup à cet agrandissement, ...* » Arch. Dioc. 03 – Série 1P1

📖 **24 avril 1868** – Courrier de l'évêque de Moulins approuvant un nouveau devis pour des travaux supplémentaires à exécuter pour la reconstruction de l'église paroissiale et du presbytère, le tout d'un montant de 6 185f 48c. Arch. Dioc. 03 – Série 1P1

📖 **15 mars 1869** – Cahier des charges pour la reconstruction de l'église et la construction du presbytère. Apparaît la provenance recommandée pour sable et pierres de taille : les sablières de la commune de Fourilles et les carrières de Gannat. AD 03 – Série 2O 4456

📖 **10 août 1874** – Procès verbal de réception des travaux de l'église et du presbytère par l'architecte M. Vianne. AD 03 – Série 2O 4456

📖 **15 février 1877** – Décompte général des travaux exécutés pour l'église et le presbytère. Courrier présenté en annexe. AD 03 – Série 2O 4456

« *Reconstruction de l'église :*
150,90 m de fouilles.
574,810 m³ de maçonnerie.
28,100 m³ de maçonnerie pour contrefort.
66,081 m³ de pierre de taille.
Repose d'une ancienne porte.
Indemnité pour le ragément des pierres.
Une rosace en pierre.
100,68 m³ de maçonnerie en brique.
Indemnités pour faux cintres.
557,53 m² de couverture.
12 m de zinc pour noues.
19,083 m³ de charpente.
81,58 ---
Une porte d'entrée.
2 portes d'intérieur.
Une porte pour la sacristie.
Ferrure de la porte d'entrée.
Ferrures des trois portes intérieures.
240 kg de gros ---
Une croix en fer.
Vitrerie aux petits plombs.
280,00 m de dallage.
24 m de marches.
2 chapiteaux.

- *Travaux du presbytère :*
106,200mde fouilles.
211,700 m³ de maçonnerie.
[...]

📖 **28 mars 1877** – Extrait du registre de délibération du Conseil municipal : est mentionnée la date de réception des travaux au 14 août 1874 et de l'achèvement dès 1873, avec satisfactions de l'architecte pour l'exécution du chantier. *AD 03 – Série 2O 4456*

📖 **14 Février 1878** – Mandat de paiement pour la construction de l'église. Entrepreneur : M. Guillamet. *AD 03 – Série 2O 4456*

📖 **1^{er} Mars 1878** – Mandat de paiement pour la construction de l'église et du presbytère. Architecte : M. Vianne. *AD 03 – Série 2O 4456*

1881 – mur de soutènement pour la place de l'église

📖 **23 septembre 1880** – Devis pour la construction d'un mur de soutènement de la place de l'église le long du chemin. Le mur mesure 22 m de long, les bornes et cadettes sont en pierre de Volvic. *Arch. Commun. Ussel*

📖 **30 avril 1881** – Révision du projet avec pilastres en fonte et fers ronds les reliant. Approbation du préfet le 26 juillet 1881. *Arch. Commun. Ussel*

📖 **11 septembre 1881** – Adjudication d'un mur de soutènement au terrain de la place de l'église, surmonté d'une balustrade en fer. *Arch. Commun. Ussel*

📖 **13 avril 1883** – Courrier signalant que l'alignement du mur est faux et qu'une verbalisation aura lieu dans les 8 jours si rien n'est considéré. *Arch. Commun. Ussel*

1884 - 1885 - Réparations à l'église : le beffroi

📖 10 août 1884 – Extrait du registre des délibérations de la commune d'Ussel. Il est dit que la charpente du clocher menace ruine, les cloches risquent de tomber. Il est question du beffroi. AD 03 – Série 20 4456

📖 14 septembre 1884 – P.V. du Conseil de Fabrique faisant état des travaux à mener au clocher et au système de la sonnerie. Le beffroi non nommé est en très mauvais état et ne permet plus l'usage des cloches : « *vétusté des bois qui soutiennent les cloches* », « *grande difficulté à faire mouvoir les cloches par suite de la dislocation de la boiserie* ». AD 03 – Série 20 4456

📖 26 novembre 1884 – L'évêque de Moulins autorise les travaux au beffroi et aux cloches. AD 03 – Série 20 4456

📖 5 février 1885 – Mention d'un projet de restauration du beffroi du clocher d'après un devis établi par M. Barbier. AD 03 – Série 20 4456

📖 14 mars 1885 – Approbation de l'évêché pour la vente de la colombine de la voûte de l'église pour payer des réparations urgentes. AD 03 – Série 20 4456

1887 - Plan mentionnant la nouvelle école

📖 16 juillet 1887 – Plan dressé sur feuille libre. Arch. Commun. Ussel



1902 – Classement Monuments Historiques

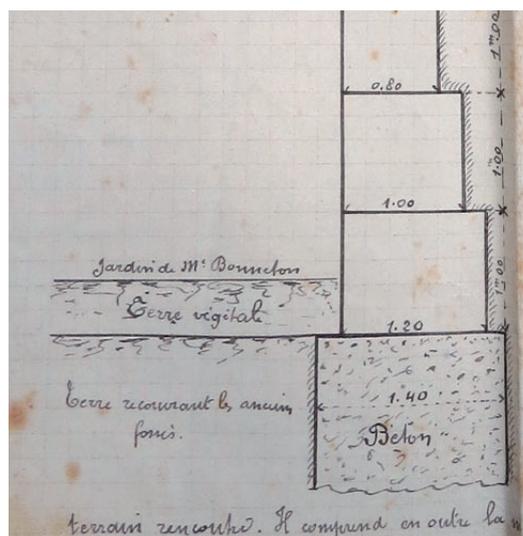
📖 7 avril 1902 – Arrêté de classement Monument Historique pour la statue tombale d'un chevalier de la famille Aubert, pierre de 2,10m de haut, XIV^e siècle, dans le jardin du presbytère. *Arch. Commun. Ussel*

📖 19 avril 1902 – Courrier du Sous préfet de Gannat au maire d'Ussel pour lui signifier l'inscription par le ministre des Beaux-Arts sur la liste des monuments historiques des « objets mobiliers énumérés dans les ampliations co-jointes et existant dans le jardin du presbytère de votre commune », ceci par arrêté du 7 avril 1902. Courrier présenté en annexe. *Arch. Commun. Ussel*

1902 – Reconstruction du mur du jardin du presbytère

📖 9 décembre 1902 – Devis estimatif des travaux à exécuter pour la reconstruction du mur de clôture entre le jardin du presbytère et celui de Mme Bonneton. Devis présenté en annexe. *Arch. Commun. Ussel*

Le mur mesure environ 5m de haut depuis le jardin de Mme Bonneton. Le plan en coupe du mur mentionne sous la terre végétale du jardin de Mme Bonneton la « terre recouvrant les anciens fossés ». Devis présenté en annexe.



📖 31 mars 1903 – Clauses supplémentaires à l'adjudication du 10 mars 1903 concernant le financement. *Arch. Commun. Ussel*

📖 17 septembre 1925 – Courrier du curé au vicaire général, rappelant les réparations les plus urgentes à faire à l'église avant l'hiver : « à savoir :

- Les trous (1/2 mètre carré) de la toiture.
- Les lézardes (une bonne dizaines) de la voûte et des murs des bas-côtés.
- Un vitrail (St Augustin) dont la partie supérieure (1/2 m. q.) est complètement arraché.

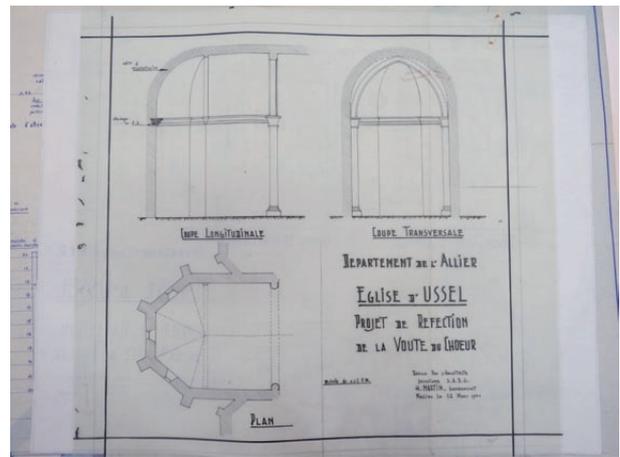
Toutes choses qui, étant donné la situation élevée de l'église, occasionnant de continuels courants d'air et entretiennent une atmosphère humide et froide pendant l'hiver... » *Arch. Dioc. 03 – Série 1P1*

1961 - Projet de réfection

📖 Quatre planches de plans pour un projet de réfection de la voûte du chœur, par H. Martin-Génermont, architecte S. A. D. G., datés de mars, juillet et octobre. *AD03 – Série 53J 12*

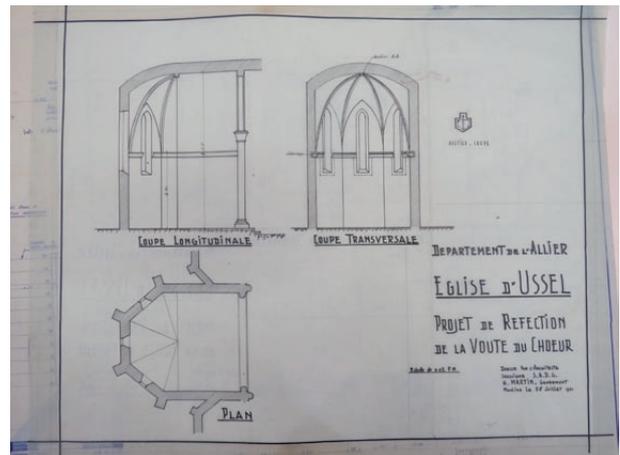
📖 20 mars 1961 – Feuille de calque comprenant une coupe longitudinale, une coupe transversale, un plan.

- La coupe longitudinale est annotée : voûte à reconstruire, chaînage en béton armé noté au sommet des murs.

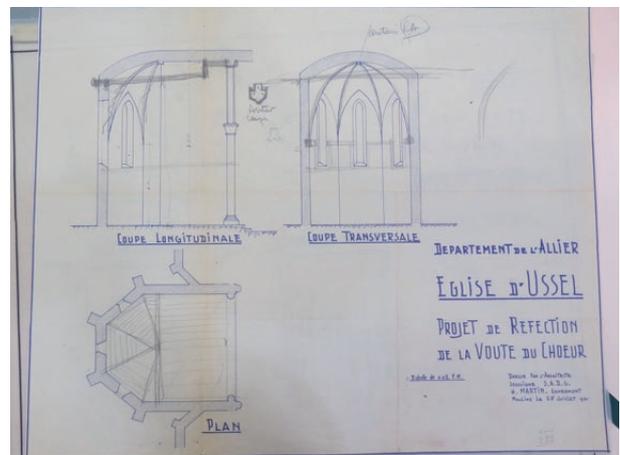


📖 25 juillet 1961 – Feuille de calque reprenant les plans précédant avec modifications apportées au voûtement.

- Chaînage à 4,30m du sol. Arêtiers en béton armé.

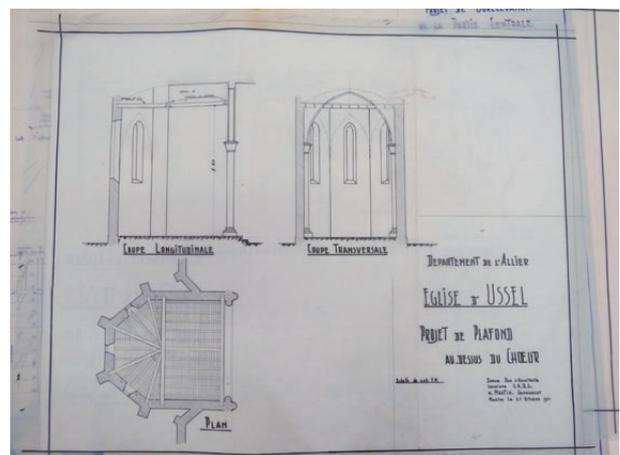


📖 25 juillet 1961 – Feuille de papier, à l'encre bleue, copie du calque précédant avec modifications tracées au crayon de papier.



📖 21 octobre 1961 – Feuille de calque avec la mise au propre des modifications précédentes pour la mise en place d'un plafond plat en bois.

- Plafond en bois : poutres et solives en chêne, parquet en pin à 7,30m de haut.



1972 – Affaire liée à un passage d'avion à réaction

📖 20 janvier 1972 – Courrier du préfet au maire relatif aux dégâts causés à l'église à la suite d'un bang supersonique, invitant à prendre les mesures pour protéger les personnes, lui-même contactant l'autorité militaire et le Conservateur régional des Bâtiments de France, en raison du classement MH de la statue du Chevalier Auber. *Arch. Commun. Ussel*

📖 15 février 1972 – Procès verbal de constat de dégâts matériels lié au sinistre survenu le 03 janvier 1972 à l'église. *Arch. Commun. Ussel*

« Le 15/02/1972, nous avons constaté que l'accès à l'église paroissiale est provisoirement interdit aux fidèles. Nous avons noté l'effondrement d'environ 1m² d'une voûte en brique pleine hourdée et enduite au plâtre. Cet effondrement est localisé en extrémité côté porche de la nef latérale du côté droit ; il est situé sur une zone particulièrement attaquée par l'eau qui s'est infiltrée par les toits et le long des murs de la partie haute de la nef centrale ;

Nous notons que l'ensemble des voûtes encore existantes est en mauvais état, des lézardes et coupures sont nombreuses, importantes ; elles ne peuvent en aucune façon faire l'objet de consolidations, même provisoires.

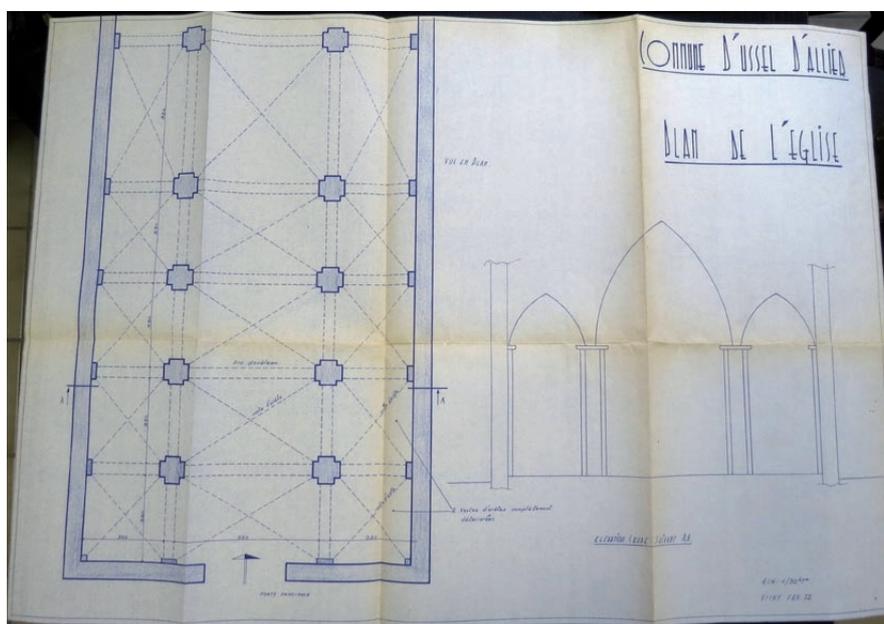
Les murs maîtres eux-mêmes, déjà consolidés par la mise en place de tirants, continuent à s'affaisser lentement, entraînant avec eux l'ensemble. Des coupures dénoncent un mouvement général du sol porteur jusqu'au niveau du transept ;

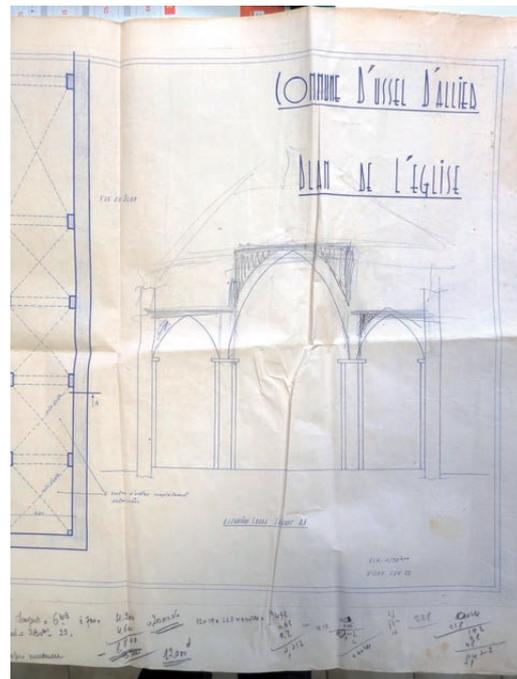
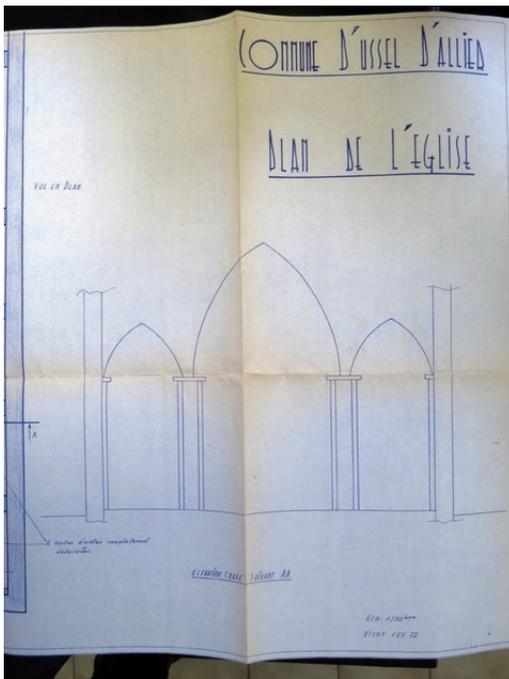
Le 15/04/1972, l'état de démolition des voûtes permet de mieux se rendre compte du lézardage des murs, des coupures qui dénoncent l'affaissement et le travail des fondations, surtout dans la section voisine du porche. Ce mouvement est encore dénoncé par l'affaissement des marches de l'escalier d'accès, par les coupures dans la maçonnerie en pierre de taille, le devers déjà bien marqué de la façade du porche ;

M. le Maire n'a produit aucun devis. Les moyens financiers de la commune étant très réduits, il souhaiterait une participation de l'état non pas pour la réparation du dégât somme toute peu important du 3 janvier, mais pour réfection totale des voûtes en matériaux plus légers.

L'expert militaire »

📖 Février 1972 – Plan et coupe de la nef de l'église d'Ussel, annotée, indiquant les deux voûtes d'arêtes complètement détériorées. *Arch. Commun. Ussel*





📖 17 juillet 1972 – Devis, barré au stylo, de M. Fougère, menuiserie-charpente à Cusset pour la restauration du plafond de l'église. *Arch. Commun. Ussel*

- Plafond avec solives apparentes de 16 x 8 tout les 0,40 : 234ml ;
- Lambourdage sur les deux nefs de côtés : 2 x 23 sur 4,50 de rampant : 427ml ;
- Lambris sur toute la surface du milieu choix à vernir : 115m².

📖 9 Février 1973 – Demande d'aides du maire pour le financement des travaux menés à la suite des dégâts survenus le 3 janvier 1972, sur l'ensemble des voûtes, une d'entre elles étant détruite, une autre détériorée. « En conséquence, les voûtes ont été reconstruites en bois par mesure d'économie et de solidité de l'ensemble. » *Arch. Commun. Ussel*

📖 25 octobre 1973 – Marché de gré à gré entre la commune et l'entreprise Mounin-Rimars à Fourilles pour la réfection des murs intérieurs de l'église et la couverture. *Arch. Commun. Ussel*

📖 Non daté, probablement même période d'octobre 1973 – Devis de l'architecte A. Masset à Vichy.

Descriptif :

La nef de cette église comporte 15 voûtes d'arêtes. A la suite d'un « bang » provoqué par un avion à réaction, 2 voûtes ont été complètement détériorées dont une s'est écroulée. Il est peut-être possible que d'autres voûtes qui présentaient des fissures aient vu ces fissures s'aggraver par cet incident. Il est donc indispensable de refaire complètement 2 voûtes d'arêtes et de reprendre certaines voûtes dont les fissures sont plus légères.

Évaluation des dommages :

- Démolition complète des voûtes ;
- Coffrage : 2 x 15m² + 100% pour voûtes y compris arêtes : 60m²
- Plancher horizontal au départ du coffrage des voûtes : 2 x 3,30 x 3,20 = 21,12m² ;

- Maçonnerie de brique brute de 0,12 d'épaisseur : 30m² ;
- P.V. pour taille d'arêtes : 2 x 10,80ml ;
- Enduit ciment : 30m².

Maçonnerie :

- Échafaudages : en première installation : 288m², en réemploi sur chantier : 464m² ;
- Démolition complète des voûtes centrales : 107,25m² ;
- Maçonnerie de briques creuses par dessus les voûtes : 10,193m³ ;
- Cloisons en briques de 35 m/m en pied des arcs de voûte : 18m² ;
- Enduit frisé sur briques et cloisons : 137,22m² ;
- Dans les nefs latérales, rengraisage des murs sur 5cm d'épaisseur moyenne : 160m² ;
- Enduit frisé sur ces dégrossissages : 160m² ;
- Peinture sur enduit neuf : 297,22m² ;

Couverture :

- Remaillage à taille ouvert sur bois cloués : 150m² ;
- Fourniture de tuiles Gilarbone : 152m² ;
- Fourniture de sable, chaux, ciment.

Charpente :

- Fourniture et pose de solives 8 x 16, dans la nef centrale : 272,10ml ;
- Solives 8 x 18, avec entaille pour chevêtre sur la rosace : 5,80ml ;
- Solives 8 x 18 en consolidation sur les nefs latérales : 7,20ml ;
- Solives 5 x 15 en consolidation et pour suspente des lambourdes sur les nefs latérales : 21ml ;
- Solives 5 x 15 pour plafond dans l'entrée : 33,50ml ;
- Chevrons 7 x 8 dans les nefs latérales pour suspentes lambourdes : 72,40ml ;
- Lambourdes 5 x 4 : 391,60ml ;
- Lambris sur la nef centrale, les collatéraux et l'entrée : 259,50m² ;
- Traitement des solives et lambris au xylophène : 379,22m² ;
- Main d'œuvre pour calage des fermes et sciage des pieds d'arbalétriers sur les nefs latérales : 3h ;
- Échafaudage des nefs latérales : 136m² ;
- Fourniture et pose d'une croisée ;
- Huisserie pour porte avec ferrage porte.

2009 - Raccordement du pluvial et travaux sur l'église

 **8 septembre 2009** – Demande de la mairie à M. Gerbaud Xavier d'autorisation de brancher l'évacuation des eaux de pluie de l'église dans le regard le plus proche qui lui appartient. *Arch. Commun. Ussel*

 **23 septembre 2009** - Accord de M. Gerbaud pour le branchement de l'évacuation des eaux pluviales de l'église dans son regard. *Arch. Commun. Ussel*

 **26 octobre 2009** - Facture de SARL Mounin et fils à Fourilles pour travaux sur l'église. *Arch. Commun. Ussel*

- Réfection de la rosace avec mortier pierre de chez Parex.
- Enduit chaux teinté : dégrossis au mortier à 2 c. Enduit gratté type Parex G20 : 90m².
- Sablage pression sur pierre : 65 m².

DES ÉGLISES SUCCESSIVES : ANALYSE DES PLANS

L'analyse a pour objectif de faire le point sur les différentes constructions qui ont précédé l'église actuelle pour en comprendre les désordres architecturaux. Elle s'appuie sur les plans et les notes écrites retrouvées et présentées en amont.

Les étapes de l'analyse sont :

- La chronologie des plans,
- Leur superposition,
- L'observation et la mise en rapport avec les écrits.

Les plans dans la chronologie historique :

Chaque plan numéroté de I à V l'est de façon chronologique.

1804 - effondrement de la chapelle castrale.

I : phase de reconstruction rapide et simple.

1852- reconstruction du clocher.

II : plan intermédiaire non réalisé, non signé, non daté.

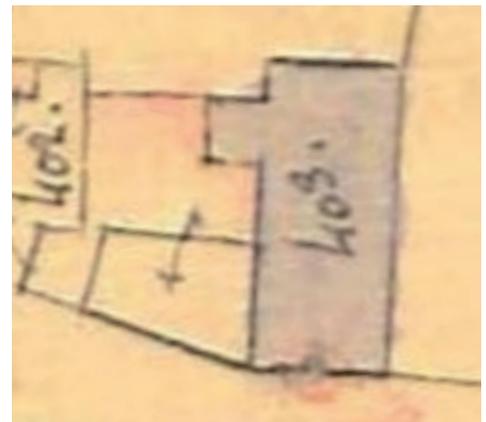
III : projet de 1855 de l'architecte Vianne, non réalisé.

1874 - achèvement des travaux de reconstruction.

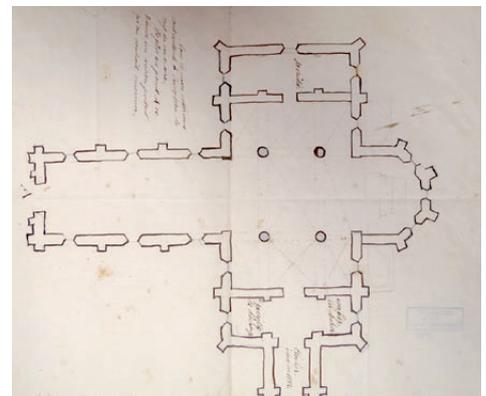
IV : issu d'un plan du bourg de 1887 avec défauts d'échelle.

V : cadastre actuel.

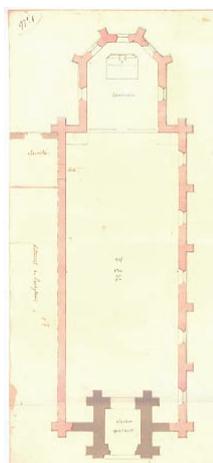
Chacun des cinq plans présentés est axé avec le nord en haut.



I. Cadastre napoléonien - 1836.



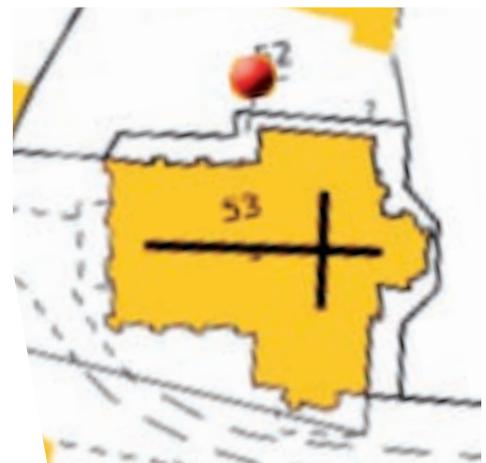
II. Plan non daté, postérieur à 1852.



III. Plan de l'architecte Vianne, 1855.



IV. Plan d'ensemble - 1887.

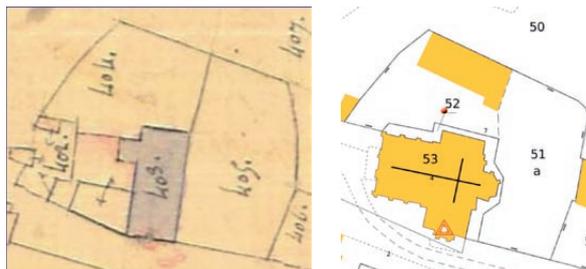


V. Cadastre actuel - 2016.

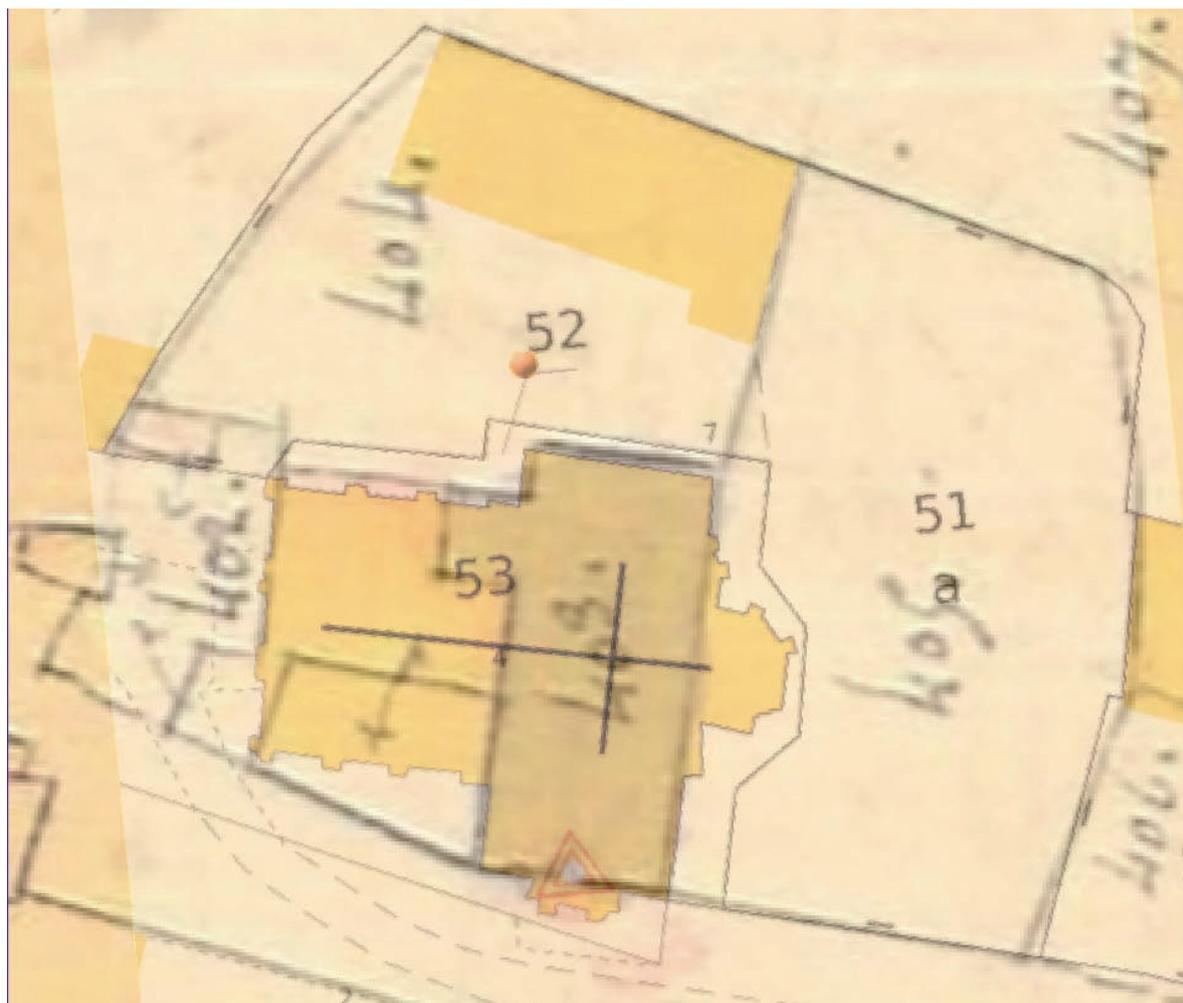
Superposition des plans : 1836, ap.1852, 1855, 2021.

Les plans superposés sont placés selon la même orientation, la même échelle et dans l'ordre suivant : cadastre napoléonien, cadastre actuel, plan d'après 1852, plan de 1855. L'exactitude est relative, le cadastre napoléonien étant un document ancien fait à la main, mais dont l'extrait est une numérisation des Archives départementales, de très bonne qualité et sans déformations. Le cadastre actuel est également une numérisation du service des Impôts, très fiable. Le plan d'après 1852 est issu d'une photographie et peut présenter des petites distorsions mais reste très exploitable. Celui de 1855 est une numérisation d'une photocopie faite du plan en mairie, assurant une bonne planéité. La visibilité des plans superposés est élaborée au moyen de calques et de jeux de transparence pour voir au travers des feuilles successives.

Le plan de base à notre superposition est le cadastre napoléonien. La surface retenue est celle circulaire de la butte, dont le parcellaire très typique, offre de bons points de repère à la mise à l'échelle et à l'ajustement du cadastre actuel placé dessus.



Cadastre actuel 2021 placé sur le cadastre napoléonien 1836



La superposition des deux cadastres montre clairement l'implantation de l'église actuelle sur l'ancienne église et le porte-à-faux du chevet, soit le chœur et les deux chapelles latérales.

On peut aussi observer que l'église actuelle est orientée alors que la précédente ne l'était pas, les conditions de reconstruction pouvant en être une raison : économie de temps, de moyens, de surfaces.

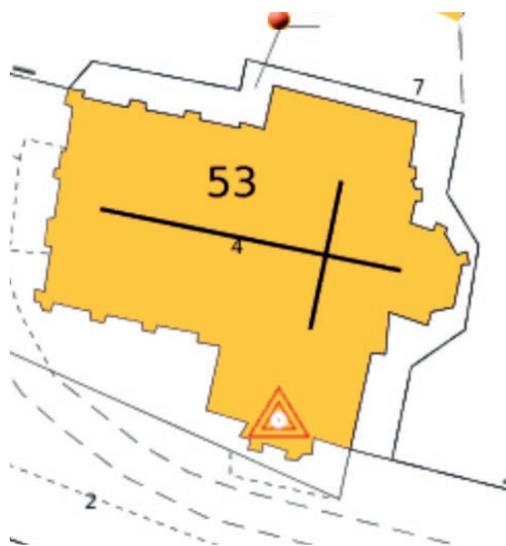
Le plan issu du cadastre actuel : descriptif de l'église

Aucun plan masse de l'église présentée sur le cadastre actuelle n'a été retrouvé. Ceux produits au XX^e siècle sont des coupes ou ne considèrent qu'un module : nef et abside. Ils ont été produits pour des travaux sur les voûtes.

Le plan du cadastre est très probablement celui de l'église bâtie en 1874 et dont l'architecte Vianne a dressé en 1862, une élévation. Son plan est une nef de forme presque carrée avec vaisseau central et bas-côtés développés sur trois travées. Sur le transept d'une largeur conséquente, se greffe un chevet composé d'une abside saillante pour le chœur et de deux petites chapelles latérales peu profondes.



Élévation de l'architecte Vianne daté de 1862, pour le projet de la nouvelle église avec intégration du clocher bâti en 1852. Vue depuis le côté sud. Le dessin traite de la même couleur le clocher et ses deux murs latéraux, probablement repris à la construction précédente.



Le volume du transept correspond à l'occupation du précédent bâtiment, ce qui explique ses dimensions. Le réemploi des fondations déjà existantes limite ainsi la création de nouvelles à 150,90m de fouilles comme indiqué dans le décompte des travaux du 15 février 1877.

Lecture du cadastre napoléonien

Le cadastre de 1836 montre le tracé de l'église reconstruite par les paroissiens en 1805, rapidement et très simplement. Il s'agit d'un rectangle avec une annexe carrée. Il s'agirait du «*campanile*» qui menace ruine en 1851 (cf. *courrier du 16 avril 1851*). En rouge, des bâtiments lui sont accolés.

Cette église succède à l'église castrale de type roman, décrite par l'abbé Boudant et qui s'effondre durant l'été 1804 : «*De toute cette construction, le portail seul était resté debout, avec deux pans de murailles qui ont servi tant bien que mal à l'aménagement d'un presbytère.*» Les bâtiments rouges correspondraient au presbytère qui réemploie des vestiges de la vieille église. L'abbé Boudant ajoute : «*Quelques fresques se voient dans le grenier, la figure notamment de Marguerite d'Ussel.*» Le presbytère occuperait ainsi l'emplacement de l'ancienne église.

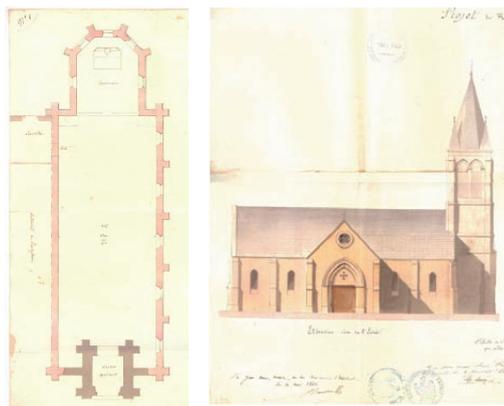
Autre fait rapporté par l'abbé Boudant : la construction du nouveau clocher met au jour la pierre tombale du XV^e siècle de Louis Auber, chevalier et occupant du château en 1452. Deux chapelles, l'une dédiée à Notre Dame, accueillait le caveau des prieurs, l'autre à Saint Isidore, pouvait être en même temps la chapelle funéraire des châtelains. Elle se localisait dans le bras sud du transept actuel (cf. superpositions suivantes).



Cadastre napoléonien 1836 et plan de 1855

Le plan de 1855 est un projet de l'architecte Vianne auquel une des élévations dessinées en 1862 à l'encre semble correspondre plus ou moins. Le clocher actuel est en place. Il est inscrit en noir. Les tracés roses sont le projet.

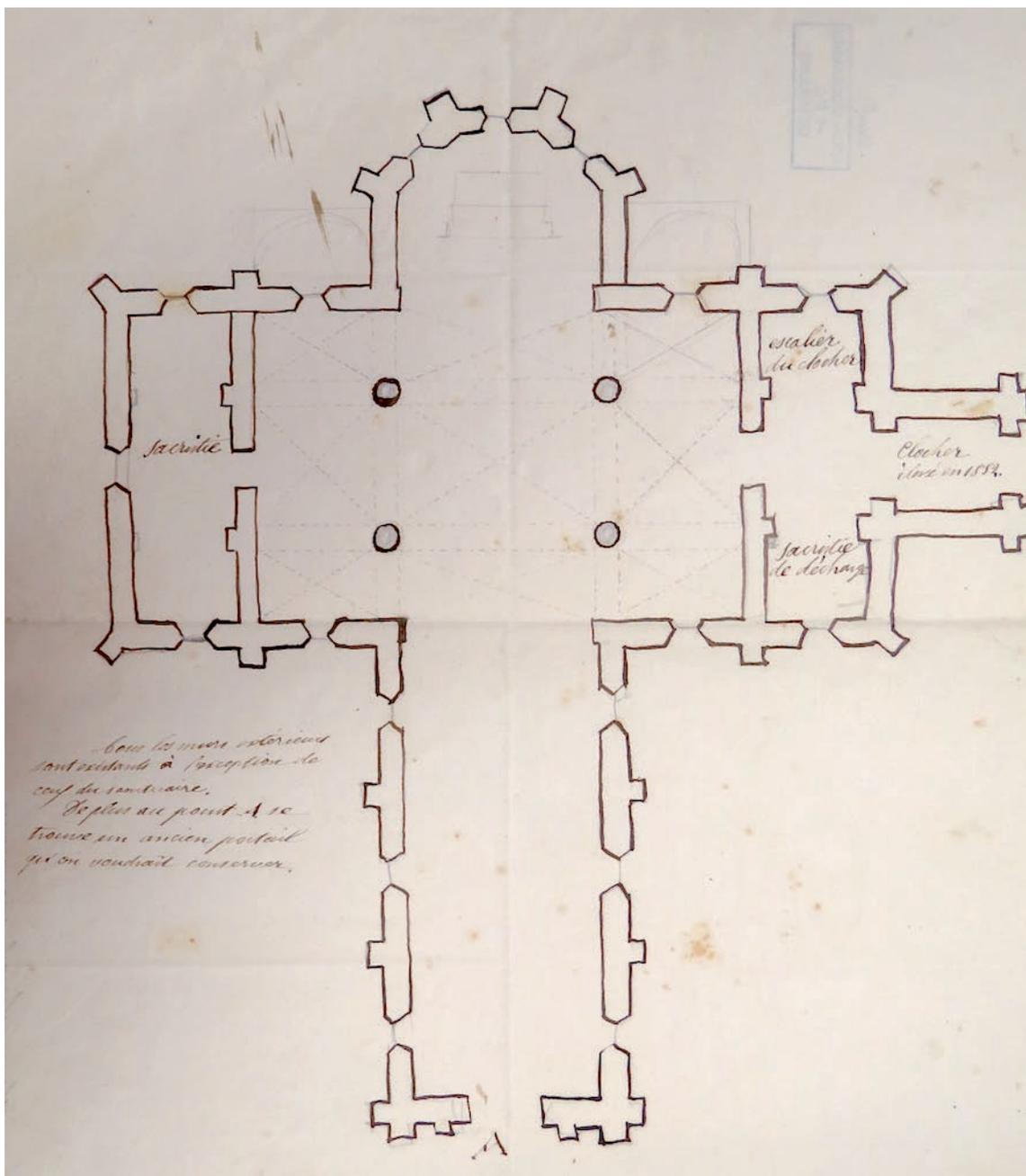
Le clocher actuel est intégré au projet, à moitié en saillie, avec reprise des anciens murs. Le mur ouest est totalement aveugle.



La superposition du plan de 1855 au cadastre ancien montre l'implantation du projet sur l'église précédente, le chevet en plus, hors fondations précédentes. Celui-ci au nord renvoie à un plan d'église toujours non orientée.

Le clocher déjà construit se trouve à cheval sur les fondations du bâtiment précédent, raccordé par les murs de côté encore visibles aujourd'hui. La découverte de la pierre tombale du XV^e siècle aurait été faite en creusant les fondations du mur nord du clocher, à l'intérieur des murs de l'ancienne église.

Le plan postérieur à 1852 : ni daté, ni signé, mais annoté



La note permettant une datation du plan est dans le clocher : « clocher élevé en 1852 ». Il est accolé au transept par un sasse composé de deux espaces notés « escalier du clocher » et « sacristie de décharge ». À l'opposé, dans l'autre bras du transept, il y est inscrit « sacristie ». À la croisée du transept, 4 piles évoquent la note de Raymond d'Azemar : « On a construit les deux piliers qui sont dans le cimetière pour soutenir la voûte du chœur qui était sur le point de s'écrouler. »

Sur le côté gauche, contre la nef est écrit : « Tous les murs extérieurs sont existants à l'exception de ceux du sanctuaire. De plus au point A se trouve un ancien portail qu'on voudrait conserver. »

Autour du chevet qui n'existe pas en élévation, puisqu'il s'agit des murs, on observe en effet des extensions pouvant être des chapelles latérales simplement crayonnées de part et d'autre de l'abside. Or celle-ci est traitée à l'encre comme les autres. Existerait-il des fondations ? *****

Sur le plan, le point A est à l'emplacement du porche d'entrée de la nef et correspondrait à l'emplacement de l'ancien porche roman. Le dessin localise donc le porche d'entrée de l'église romane en A. Il permet aussi d'y joindre l'emplacement de la chapelle funéraire des châtelains sous le clocher, autre élément de localisation de la toute première église romane et d'en fixer un certain volume très proche de celui-ci.

Cadastre napoléonien 1836, plan de 1855, plan postérieur à 1852 et cadastre actuel

L'ajout du plan postérieur à 1852 sur les précédents calques montre une superposition parfaite du transept sur les autres plans, avec en référence le clocher de 1852, localisation de la chapelle Saint-Isidore, et le porche en A qui vient à l'extrémité de l'église actuelle. Celle-ci semble reprendre en partie les dimensions de l'église primitive, bas-côtés en plus pour la nef. Les murs étant déjà existants, cette nef à vaisseau unique et relativement étroit doit reprendre l'emplacement et les fondations des murs romans intégrés à la sacristie construite en 1805 et dont la peinture murale de Marguerite d'Ussel occupait le grenier.

Pour ce qui est du chevet, « Une flèche en pierre surmontait le clocher, qui était placé au-dessus du chœur et formait un dôme des plus gracieux. » racontait l'abbé Boudant en 1858, et l'énumération faite par Raymond d'Azemar en 1994, parle d'un sanctuaire, d'une nef et de deux chapelles. Ne sont évoqués ni transept, ni abside, ni cul-de-four, mais d'une coupole portant le clocher sous le chœur, donc avec un chevet plat. Or, la visite pastorale de 1733 distingue les toitures en mauvais état du clocher, du chœur et de la chapelle de Saint Isidore. Chœur et clocher sont distincts. Le chœur aurait donc bien existé.



L'abside apportée au plan postérieur à 1852 semble être une création finalisée lors des travaux de 1874. Elle est visible sur le cadastre actuel en parfaite superposition au plan.

Le bas-côté sud de la nef est bâti également sur un espace sans précédente construction si on se réfère aux autres plans. Ses fondations sont donc nouvelles. C'est d'ailleurs à cet emplacement que les voûtes se sont effondrées en 1971. Des tirants avaient déjà été mis en place d'après le rapport de l'expert militaire en 1972. Quant au bas-côté nord, il repose sur les fondations d'une sacristie existant en 1836, bâtiment dont on ne connaît pas l'origine des fondations.

De l'église primitive à l'actuelle église

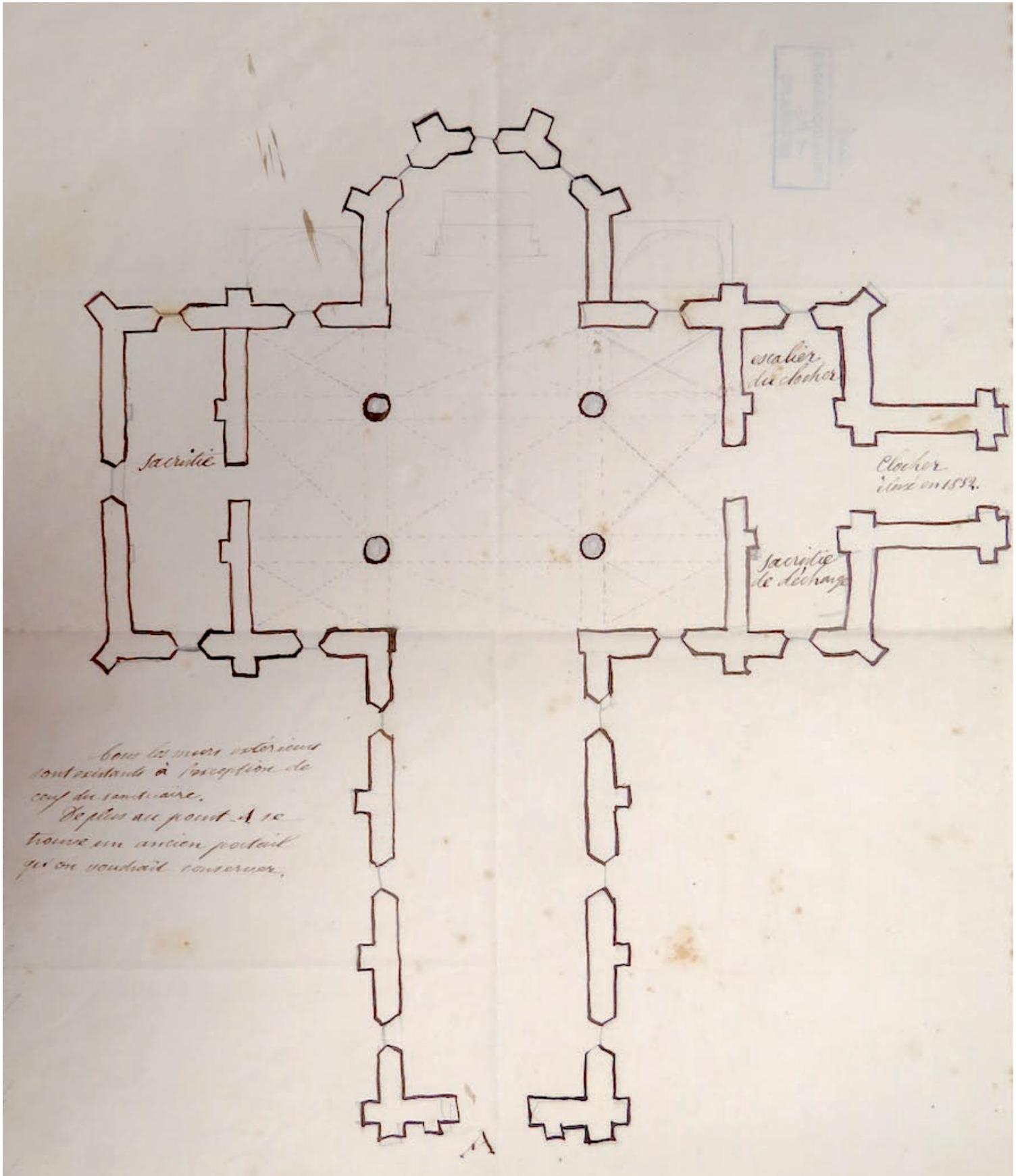
Depuis la chapelle castrale romane à l'actuelle, les constructions se sont succédé au même emplacement, à l'intérieur de l'enceinte du château, siège de châellenie et dont Nicolas de Nicolay disait qu'elle était d'assez grand circuit enclos de murailles et grands fossés sans eaux. La motte qui accueillait château, prieuré, paroisse et justice, ainsi fortifiée, demandait une rationalisation de l'espace enfermé dans ces murailles, et pouvant expliquer en partie ces reprises et reconstructions sur les fondations existantes. Quant au château, il n'en restait que des vestiges en 1858, aujourd'hui ils ont pratiquement disparu.

Cette chapelle primitive conservée jusqu'en 1804, a eu trois fonctions : paroissiale, prieurale et castrale, avec une répartition qui se traduit dans l'architecture. Les paroissiens occupaient la nef, les moines avaient le sanctuaire et une chapelle funéraire, les châtelains possédaient l'autre chapelle funéraire.

L'église actuelle ajoute au plan initial théorique, des bas-côtés et un chevet saillant composé d'une abside et de deux petites chapelles. Elle est à nouveau orientée, comme le plan d'origine, et en reprend certaines surfaces. La zone du sanctuaire reste cependant floue, quant à sa forme d'origine. Le clocher coiffé d'une flèche en pierre reposait techniquement sur une coupole à trompes, distinct du chœur selon les propos de 1733. Quel était donc le chevet d'origine ?

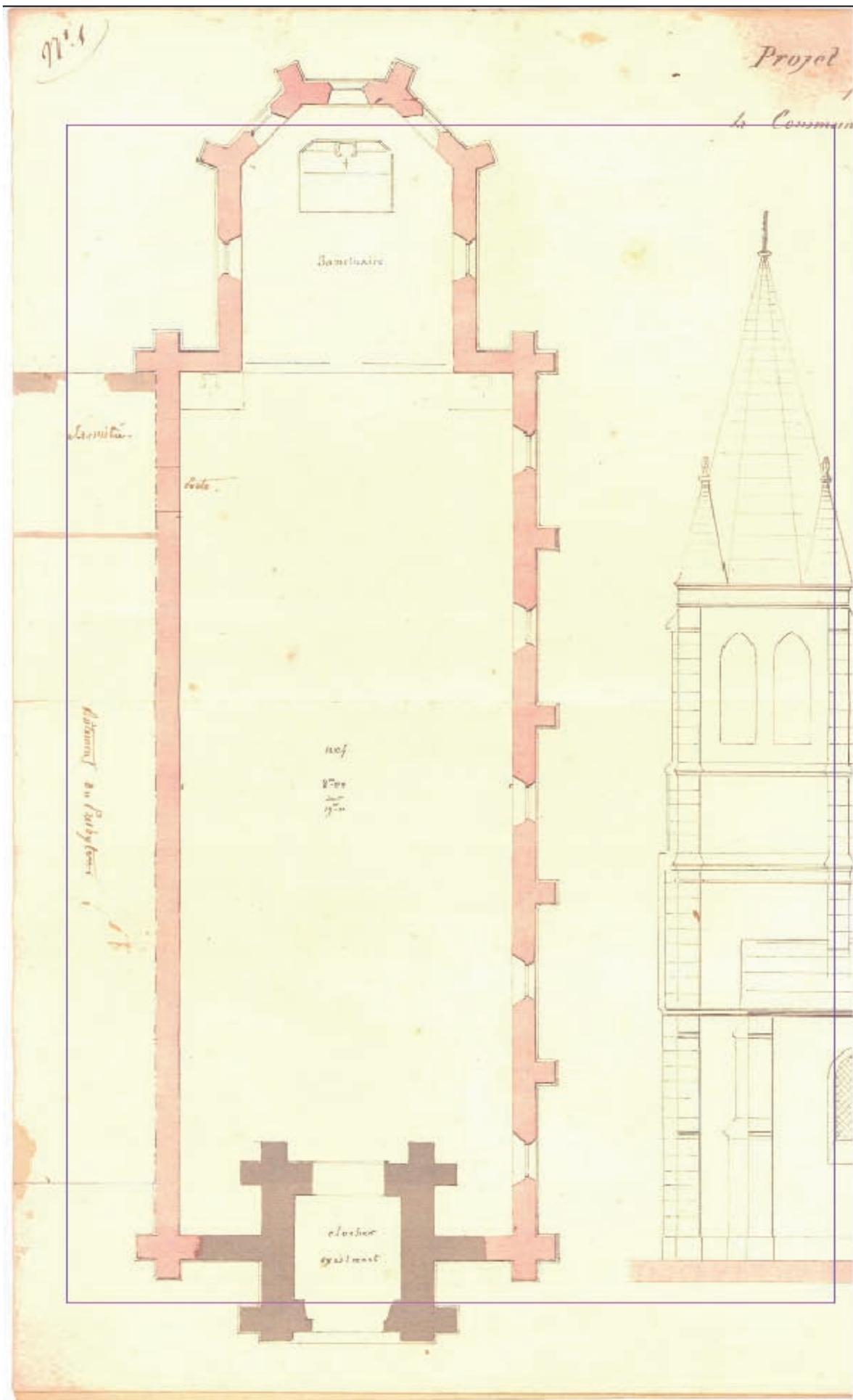
ANNEXES

Les plans



*Seuls les murs extérieurs
sont existants à l'exception de
ceux du sanctuaire.
De plus au point A se
trouve un ancien portail
qu'on voudrait conserver.*

Plan non daté, non signé - Arch. Dioc. Allier

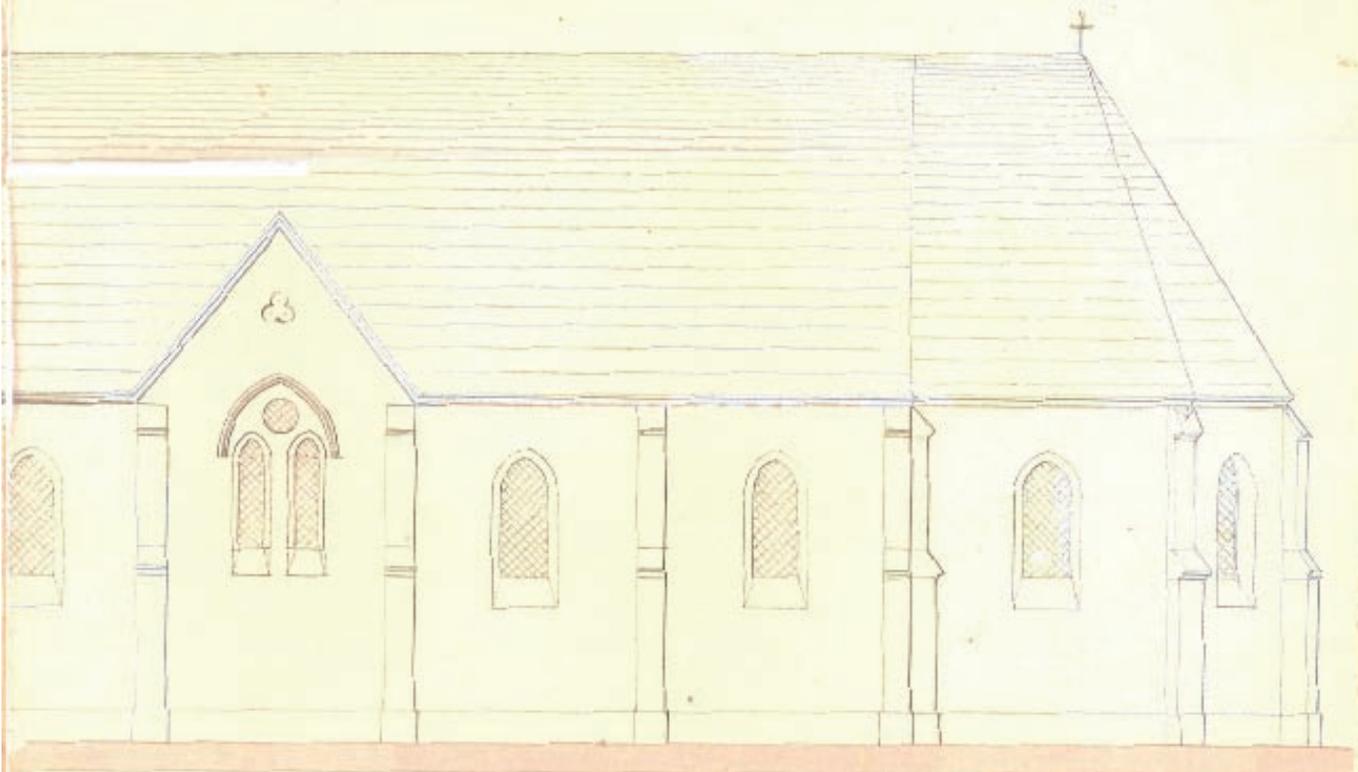


Plan de l'architecte Vianne le 15 septembre 1855. 1/2 - Arch. Commun. Ussel



Coupe

Dessiné par M. Vianne, le 15 septembre 1855.
 le maître
 Vianne

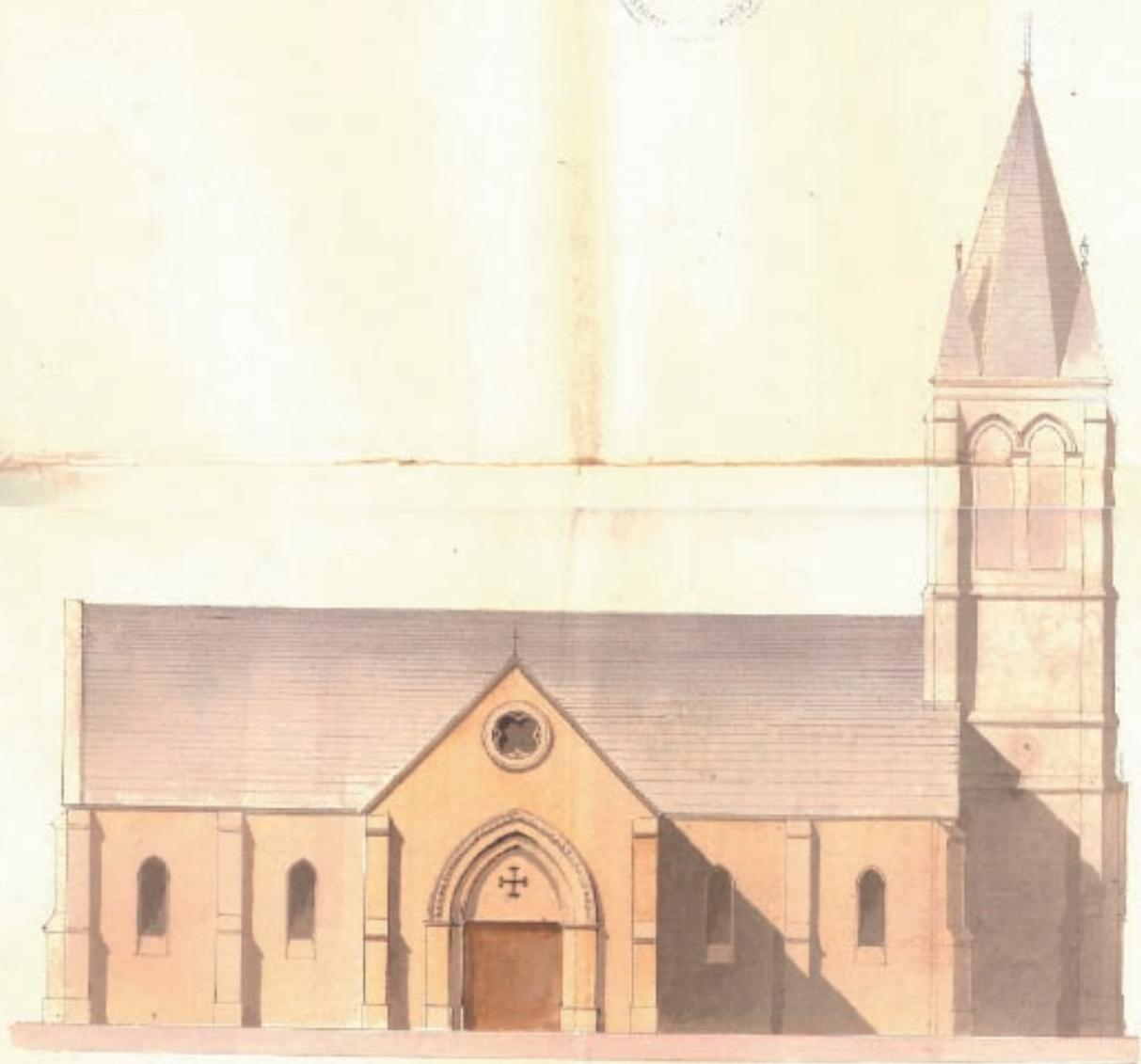


façade latérale

Dessiné par l'architecte M. Vianne, le 15 septembre 1855.
 M. Vianne

Plan de l'architecte Vianne le 15 septembre 1855. 2/2 - Arch. Commun. Ussel

Commission
Projet de Re



Elevation côté de l'Entrée

Échelle de 1/200
par mètre

M. Jean Buis, maire, de la Commune d'Ussel
le 20 mai 1862

Signature



Un exemplaire sera déposé
à la Préfecture
Signature

Plan de l'architecte Vianne le 6 mai 1862. 1/2 - Arch. Commun. Ussel

Élévation
Construction de l'Église sur le clocher



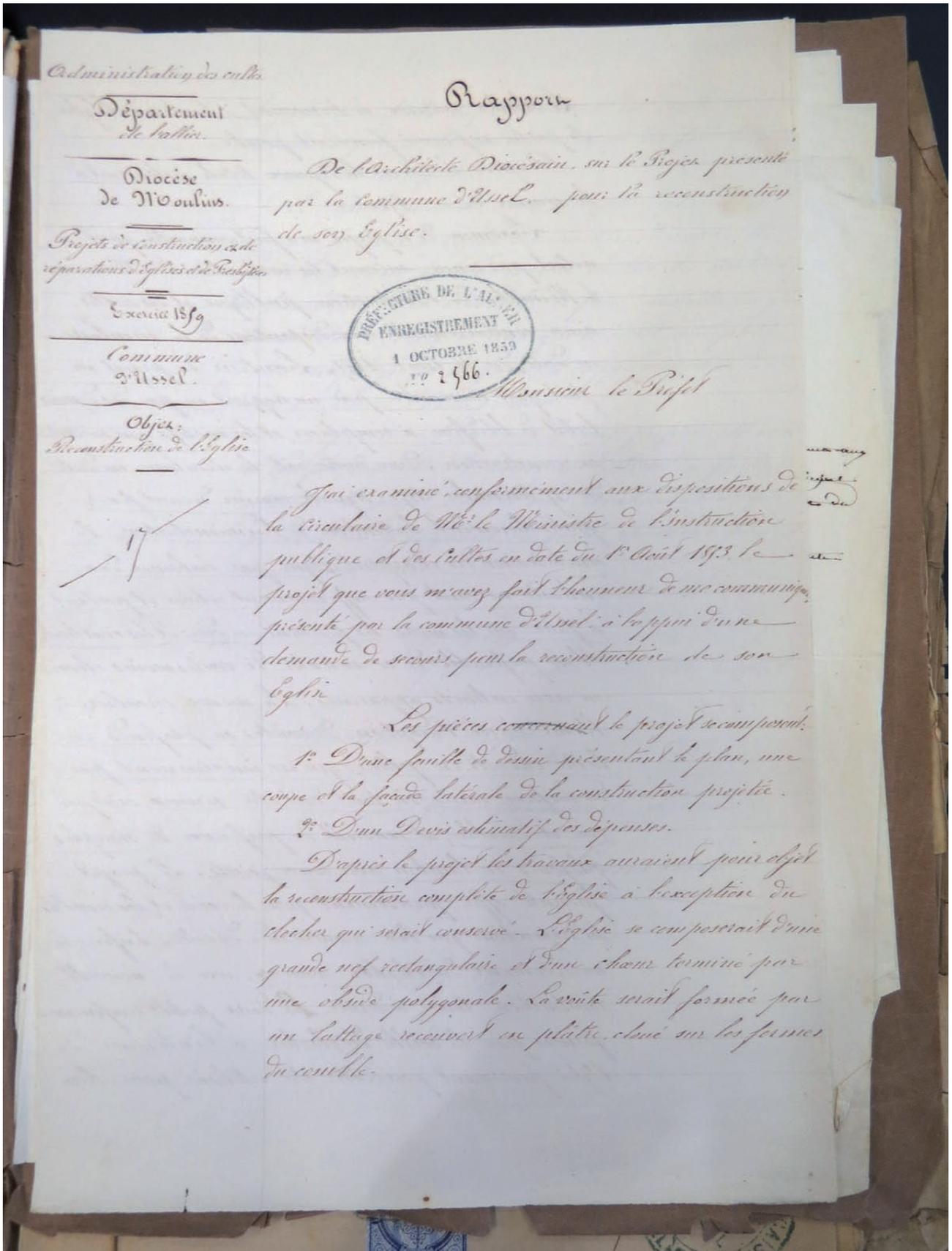
Élévation sur clocher sur l'édifice consacré

Vie par le Prof. de la Ville
Gentilly

Gravé par l'architecte Vianne
le 6 mai 1862.
H. Vianne

Vu et approuvé
Monsieur C. B. De la Roche 1866.
Pour le Préfet de l'arrondissement
Le Secrétaire Général,
Moulin

Plan de l'architecte Vianne le 6 mai 1862. 2/2 - Arch. Commun. Ussel



Rapport de l'architecte diocésain le 3 septembre 1859. 1/3 - Arch. Commun. Ussel

Le clocher conserve se trouverait à l'entree de l'église,
la partie inferieure formerait porche.

D'après le devis la dépense totale s'élevait à
la somme de 8500 fr.

L'examen de ce projet m'a fait connaître qu'il
n'était pas conçu suivant les instructions de M. le Ministre
de l'Instruction publique et des cultes,
ainsi contrairement aux dispositions de la circulaire
en date du 16 Août 1857, l'auteur du projet ne
fait pas connaître par un rapport ou par ses dessins
l'état de l'édifice à remplacer et les motifs qui nécessitent
sa reconstruction. D'un autre côté, la circulaire en date
du 17 novembre 1856, signale comme devant fixer
particulièrement l'attention de l'administration, la
combinaison des charpentes qui par l'absence des
entraits ne sont pas suffisamment reliées et pourtant
à faux sur les murs, les posent au vide et les écartent.
Il est préférable de se contenter de voûtes moins élevées
ou avec entraits apparents. La même circulaire
blâme aussi l'adoption de voûtes en plafonds ou
lattes encastrés en plâtre, qui ne conviennent pas à
des édifices sacrés, où tout doit être sérieux, simple
et durable, et conseille de préférence de simples
plafonds en lambris avec courbe joints. Le projet
présenté offre précisément pour la voûte et les combles
les dispositions que l'on recommande d'éviter. Enfin, le
raccourcissement du clocher conserve, avec la nouvelle
construction laisse à désirer. Les deux petits renfoncements
formés par la suite du clocher à l'intérieur de
l'église pourraient peut-être être utilisés pour les

chapelles des fonts baptismaux et des morts, en évitant de placer la première croisée des faces latérales en regard des contreforts.

Le Devis pourrait aussi être plus détaillé et indiquer le mode d'emploi des vieux matériaux. Il serait bon aussi, au lieu d'évaluer en bloc les matériaux de l'ancienne Eglise à démolir, de faire connaître en quoi ils consistent, d'indiquer ceux qui seraient susceptibles d'être réemployés et la quantité approximative de ceux à céder à l'entrepreneur.

J'ai donc l'honneur de vous proposer, Monsieur le Préfet, d'inviter la commune d'Ussel à faire modifier le projet dans le sens des observations qui précèdent, en y joignant les pièces nécessaires pour compléter le dossier.

J'ai l'honneur d'être avec respect

Monsieur le Préfet

Votre très humble serviteur.

Esmerault

Monsieur le 30^{bre} 1859



Pardevant M^{rs} Guillot, Louis Fontoyron et
ville de Gammar

Département
de l'Allier

Commune d'Ussel

N^o 62



Décompte Général des travaux exécutés par
le sieur Guillot entrepreneur pour le presbytère et
l'Eglise de la commune d'Ussel

Reconstruction de l'Eglise

| | | | |
|----------------------------|--|-----------------|------------|
| Arondissement de Gammar | 150. ^m .90 de feuilles à 0. ^t .50 le metre | 75.45 | à la requ |
| | 574. ^m 810 cubes de maçonnerie à 7. ^t .50 le metre | 4311.07 | |
| | 28. ^m .100 d. de maçonnerie pour contrefort à 10. | 281. | |
| | 66.081 d. de pierre de taille à 80. ^t . le metre | 5286.48 | |
| | Projet d'une ancienne porte évalué | 26. | |
| | Indemnité pour le rayonnement des pierres à | 250. | maud, cul. |
| | Une sobaca en pierre évalué | 480. | de Pourca |
| | 100. ^m .68 Cubes de maçonnerie cubiques à 17. ^t . le metre | 1711.50 | une adjo |
| | Indemnité pour faux cintres pour du devis | 500. | |
| | 557. ^m .53 carreaux de couverture à 4. ^t .25 le metre | 2369.50 | Ussel; de |
| | 12. ^m .00 de zone pour nous à 9 | 108. | Commune |
| | 17. ^m .033 Cubes de charpente à 80. ^t . le metre | 1526.66 | |
| | 81. ^m .58 de parquets en Chêne à 3 | 244.74 | Montagn |
| | Une porte d'entrée | 62.50 | municipal |
| | 2 portes d'intérieur | 27.20 | |
| | Une porte pour la sacristie | 25. | emploi |
| | ferme de charpente d'entrée pour du devis | 80. | des ving |
| | 3 portes d'intérieur | 30. | uite - St |
| | 240 kilogs de gros fer à 1 | 240. | |
| | Un clois en fer évalué | 10. | |
| | Fitrière aux petites plombs 26. ^m . à 15. | 396. | |
| | 280. ^m .00 de dallage à 5. ^t . | 1400. | |
| | 24. ^m . de marches à 6. ^t .50 | 156. | trios fait |
| | 2 chapiteaux à 15 | 30. | reference |
| | Total | 19697.08 | à Gam |

Travaux du Presbytère

| | |
|---|---------|
| 106.200 de feuilles à 0. ^t .50 le metre | 53.10 |
| 211.700 cubes de maçonnerie à 7. ^t . le metre | 1481.90 |
| 89.50 de pierre de taille à 4. ^t .50 le metre | 402.75 |
| 38. ^m . de maçonnerie de briques à 3 | 114. |
| 98. ^m .140 carreaux de cloisons en briques sur champ à | 317.80 |
| 3. ^t .25 le metre | |
| 18 marches d'escalier à 6. ^t . | 72. |

À Reporter

Décompte des travaux à l'église et au presbytère. 1/2 Arch. Commun. Ussel



Titre Valeurs Entretien

Résumé

| | |
|--|----------------|
| 20 marches du grand escalier à 8 | |
| 26.60 carreaux de briques en brique de plat à 3.50 | 160 |
| 110" de couverture à tuiles à 3.50 prix du devis | 385 |
| 68" de dalle de plâtre à 5 le mètre | 342.20 |
| Le Perron d'entrée près du devis | 56 |
| avoir replané les pierres d'entrée | 1 |
| 15" de planche de bois de charpente à 80 | 1102.20 |
| 3.400 cubes de pierre de taille à 80 | 272.2 |
| 4.50 de menuiserie à 12 | 54 |
| 66" de planche à 3 | 192.00 |
| plancher 80"00 à 1 | 187 |
| 22" de charnières vitrées à 8.50 | 150 |
| deux portes de distributions à 15 | 27.50 |
| 15" de baguettes d'angle à 6.50 | 62.40 |
| 9760 carreaux de plâtre à 6.50 | 24 |
| 8"00 de baguettes à 1 | 121 |
| 22"00 de corde raide à 5.50 | |
| Ferronnerie | |
| Ferrures de la porte d'entrée près du devis | 26 |
| Ferrures de la porte près du devis à 11 | 110 |
| 68 planche à scelleries à 30 | 17.80 |
| Pompe à feu près du devis | 80 |
| Ferrures du placard | 18 |
| Ferrures de porte d'intérieur près du devis | 100 |
| Ferrures de contre vitre 11 à 15 près du devis | 165 |
| 11 Kilogs de fer à 0.70 le kilog | 67.50 |
| Plâtrerie | |
| 232"00 de plafond à 2 | 464 |
| 216"00 carreaux à 0.40 le mètre | 86.40 |
| Maçonnerie | |
| Fourmillon et pose de toca Cheminée | 101 |
| 15" de plâtre à l'épaisseur à 1 | 155.10 |
| 20"00 de vitres à 5 | 100 |
| Enduits à plâtre 43.35 à 0.70 | 21.68 |
| Total | |
| | <u>7177.69</u> |

Rectifications

Préambule de l'Église d'Ussat
 et Reporte 1969.08

Publié le 15 mars 1865

Décompte des travaux à l'église et au presbytère. 2/2 Arch. Commun. Ussel

Departement
de
l'Allier.

Commune d'Ussel.

Arrondissement
de
Gannat.

Reconstruction du mur du jardin du Presbytère.

Devis

Estimatif des Travaux à exécuter.

1^{re} Description des travaux.

Les travaux à exécuter consistent en la reconstruction du mur formant clôture entre le jardin du Presbytère d'Ussel, et celui appartenant à M^{me} Bonneton. Le mur sera édifié conformément aux dispositions du croquis ci-dessous.

2^e Récapitulatif sommaire des travaux.

| | |
|--|-------|
| Parapet : 16 ^m x 1.20 x 0.40 | 7.68 |
| 1. Redan : 16 x 1.00 x 0.50 ... | 8.00 |
| 2. Redan : 16 x 1.00 x 0.80 ... | 12.80 |
| 3. Redan : 16 x 1.00 x 1.00 ... | 16.00 |
| 4. Redan : 10 x 1.20 x 1.00 ... | 12.00 |

Cube de la maçonnerie de moellons bruts... 65^m.28

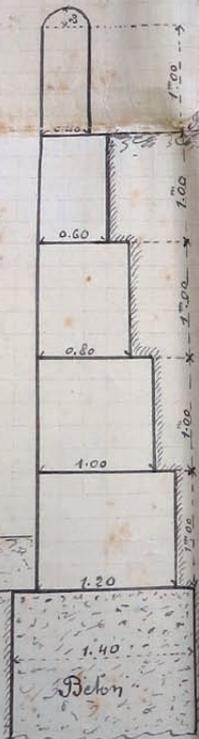
Béton : 16 x 1.40 x 1.30 29^m.12

Parapets 16 x 6.20 99^m.20

3^e Mode d'évaluation des Travaux, et bordereau des prix à appliquer.

Jardin de M^{me} Bonneton
Terre végétale

Terre recouvrant les anciens
fossés.



Le prix de la maçonnerie comprend les fouilles et déblais de toute nature à quelque profondeur que l'architecte juge nécessaire de descendre, et quelque soit la nature du terrain rencontré. Il comprend en outre la mise en remblai ou le transport en dépôt à une distance quelconque, et toutes manœuvres ou sujétions qui pourraient occasionner la conservation du jardin de M^{me} Bonneton sur le sol duquel aucun déblai ne devra être déposé sans son autorisation.

Le prix des parapets comprend les moellons bruts employés en parement, lesquels ne doivent

Devis pour la reconstruction du mur du jardin avec la mention des anciens fossés. Arch. Commun. Ussel

- 1°- le 15.02.1972, nous avons constaté que l'accès à l'église paroissiale est provisoirement interdit aux fidèles.
Nous avons noté l'effondrement d'environ 1 m2 d'une voûte en briques pleines boudées et enduites au plâtre. Cet effondrement est localisé en extrémité côté porche de la nef latérale du côté droit ; il est situé sur une zone particulièrement attaquée par l'eau qui s'est infiltrée par les toits et le long des murs de la partie haute de la nef centrale ;
- 2°- nous notons que l'ensemble des voûtes encore existantes est en mauvais état, des lézardes et coupures sont nombreuses, importantes ; elles ne peuvent en aucune façon faire l'objet de consolidations même provisoires.
Les murs maîtres eux-mêmes, déjà consolidés par la mise en place de tirants, continuent à s'affaisser lentement, entraînant avec eux l'ensemble. Des coupures dénoncent un mouvement général du sol porteur jusqu'au niveau du transept ;
- 3°- le 15.04.1972, l'état de démolition des voûtes permet de mieux se rendre compte du lézardage des murs, des coupures qui dénoncent l'affaissement et le travail des fondations, surtout dans la section voisine du porche. Ce mouvement est encore dénoncé par l'affaissement des marches de l'escalier d'accès, par les coupures dans la maçonnerie en pierres de taille, le devers déjà bien marqué de la façade du porche ;
- 4°- Mr le Maire n'a produit aucun devis. Les moyens financiers de la commune étant très réduits, il souhaiterait une participation de l'Etat non pas pour la réparation du dégât somme toute peu important du 3 janvier, mais pour réfection totale des voûtes en matériaux plus légers.

L'EXPERT MILITAIRE,



P.V.C.C. établi en dehors de
toute appréciation des
questions de responsabilité.

L'EXPERT CIVIL
ou LE PROPRIETAIRE,

DE GANNAT

(ALLIER)

Gannat, le 19 avril 1902

N° 28

2 DIVISION

1 BUREAU

OBJET :

Monuments historiques

Le Sous-Préfet de Gannat
à Monsieur le Maire d'Ussel.

Conformément aux dispositions de l'art. 8 de la loi du 3 mars 1887 pour la Conservation des monuments et objets d'art, ayant un intérêt historique et artistique, m le Ministre des Beaux arts. a, par arrêté du 7 avril 1902, inscrit sur la liste des monuments historiques les objets mobiliers énumérés dans les ampliations ci-jointes et existant dans le jardin du presbytère de votre Commune.

Ces ampliations sont destinées aux archives de votre Commune et de l'établissement intéressé.

vous voudrez bien m le faire ainsi que le représentant légal

A Monsieur

Dalle funéraire d'un chevalier de la famille Aubert, pierre, 14e siècle

1. Sujet de la photographie

Localisation

Localisation :

France ; Auvergne-Rhône-Alpes ; Allier ; Ussel-d'Allier

Code INSEE de la commune :

03294

Identification

Édifice :

Église

Légende :

Dalle funéraire d'un chevalier de la famille Aubert, pierre, 14e siècle

Siècle de l'œuvre :

14e siècle

Mots-clés :

Sculpture

2. Auteur

Photographe ou dessinateur :

[Fournier \(photographe\)](#)

3. Description de la photographie

Éléments d'identification

Catégorie de phototype :

Tirage photographique

Numéro du tirage :

03W00600

Lieu de conservation du tirage :

94 ; Charenton-le-Pont ; Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (documentation objets mobiliers)

Description technique du phototype

Description technique du tirage :

Tirage photographique

Orientation du phototype :

V



À propos de la notice

Référence :

AP03W00600

Nom de la base :

Photographies (Mémoire)

Date de création :

2008-06-23

Date de mise à jour :

2021-01-06

Photographe :

[Fournier \(photographe\)](#)

Crédit photographique :

Ministère de la Culture (France), Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (objets mobiliers), tous droits réservés

Contactez-nous :

Mediatheque.dapa@culture.gouv.fr



Dessin tiré de la notice AP03W01228 - médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

Château de la Croizette

Désignation

Dénomination de l'édifice :

Château

Titre courant :

Château de la Croizette

Localisation

Localisation :

Auvergne-Rhône-Alpes ; Allier (03) ; Ussel-d'Allier

Précision sur la localisation :

Anciennement région de : Auvergne

Références cadastrales :

A 478

Historique

Siècle de la campagne principale de construction :

16e siècle

Description historique :

Château formé d'un corps de logis rectangulaire sur la façade Est duquel fait saillie une tour circulaire, et auquel est accolé à l'ouest un logis en retour. La cour d'arrivée conserve un vieux puits à la margelle au bord mouluré. Les fenêtres de l'étage, sur la façade Est, ont des montants décorés de pilastres dont les chapiteaux ioniques supportent le linteau formé d'un entablement à la corniche profilée d'une doucine, et possèdent des croisées de pierre. La tour circulaire en saillie sur cette façade est percée de deux portes aux montants profilés en quart-de-rond et au linteau chanfreiné. Celle de droite donne accès à l'escalier à vis desservant les étages. A l'intérieur du bâtiment, présence de caves voûtées, d'ouvertures chanfreinées, de deux cheminées du 16e siècle.

Description

Protection

Nature de la protection de l'édifice :

Inscrit MH partiellement

Date et niveau de protection de l'édifice :

1966/07/28 : inscrit MH

Précision sur la protection de l'édifice :

Façades et toitures (cad. A 478) : inscription par arrêté du 28 juillet 1966

Nature de l'acte de protection :

Arrêté

À propos de la notice

Référence de la notice :

PA00093325

Nom de la base :

Patrimoine architectural (Mérimée)

Date de versement de la notice :

1993-08-27

Date de la dernière modification de la notice :

2021-02-02

Copyright de la notice :

(c) Monuments historiques

Contactez-nous :

Mediatheque.patrimoine@culture.gouv.fr

